

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 15, 2022

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 9:02 a.m. [ET] to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and any other subject concerning Indigenous Peoples; and, in camera, in consideration of a draft report.

Senator Brian Francis (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, unceded territory of the Algonquin Anishinaabeg people, whose presence here reaches back to time immemorial.

[*Another language spoken*]

Good morning. I am Mi'kmaw Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the Chair of the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples.

Before we begin our meeting, I would like to ask everyone in the room to please refrain from leaning in too close to the microphone or remove your earpiece when doing so. This will avoid any sound feedback that could negatively impact the committee staff in the room. I would now like to ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their name and province or territory. Let's start on my left.

Senator Arnot: David Arnot, Saskatchewan.

Senator Boniface: Gwen Boniface, Ontario.

Senator Hartling: Nancy Hartling, New Brunswick.

Senator Tannas: Scott Tannas, Alberta.

[*Translation*]

Senator Audette: Michèle Audette, Quebec.

[*English*]

The Chair: Thank you and welcome, everyone.

With the goal of informing and guiding our future work, the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples is inviting witnesses, including federal departments, representatives from First Nations, Inuit and Métis people and others, to come discuss their work and priorities. We received such briefings on

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 15 novembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 2 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques et les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones; et à huis clos, pour l'étude d'une ébauche de rapport.

Le sénateur Brian Francis (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs et sénatrices, pour commencer, j'aimerais reconnaître que la terre sur laquelle nous nous réunissons est le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe, dont la présence ici remonte à des temps immémoriaux.

[*Mots prononcés dans une autre langue*]

Bonjour. Je suis le sénateur micmac Brian Francis d'Epekwitk, aussi appelée Île-du-Prince-Édouard, et je suis le président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

Avant de commencer notre réunion, j'aimerais demander à toutes les personnes de s'abstenir de se pencher trop près du microphone ou de retirer leur oreillette lorsqu'elles le font. Cela évitera toute boucle de rétroaction qui pourrait avoir une incidence négative sur le personnel du comité dans la salle. J'aimerais maintenant inviter les membres du comité présents à se présenter en indiquant leur nom et leur province ou territoire. Commençons à ma gauche.

Le sénateur Arnot : David Arnot, de la Saskatchewan.

La sénatrice Boniface : Gwen Boniface, de l'Ontario.

La sénatrice Hartling : Nancy Hartling, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

[*Français*]

La sénatrice Audette : Michèle Audette, du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Merci et bienvenue à tous.

Dans le but d'étayer et d'orienter nos travaux futurs, le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones invite les témoins, y compris les ministères fédéraux, des représentants des peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis et d'autres, à venir discuter de leur travail et de leurs priorités. Nous avons reçu de

November 1 and November 2, and this meeting is a continuation and is divided into two panels.

On the first panel, we will hear from President Natan Obed and Executive Director Elizabeth Ford from Inuit Tapiriit Kanatami, or ITK. President Obed will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session of approximately five minutes per senator. Due to time constraints, I would ask everyone to please keep your exchanges brief and precise. To avoid interrupting or cutting off anyone, I will hold this sign up when you have a minute left on your allocated time.

I will now invite President Obed to give his opening remarks.

Natan Obed, President, Inuit Tapiriit Kanatami: Thank you, honourable senators, for allowing Inuit Tapiriit Kanatami to provide this presentation and to have this conversation.

Inuit Tapiriit Kanatami is a representational organization, which is distinct from that of other Indigenous advocacy, civil society or stakeholder organizations. We are the national organization for Canadian Inuit because we are directed by the four Inuit treaty organizations that collectively represent all Inuit in our relationship with the Crown.

Our membership is the Makivik Corporation in Nunavik in northern Quebec; the Nunatsiavut Government in northern Labrador; Nunavut Tunngavik, which shares the same geographic space as the entirety of Nunavut, but is a rights-based organization within that jurisdiction; and the Inuvialuit Regional Corporation, which is in the Northwest Territories. The four elected leaders of those organizations sit as the board of directors for the Inuit Tapiriit Kanatami, so I am elected to represent the interests of those four board members and treaty organizations rather than elected on my own mandate, beliefs or views about things that should happen. I have the flexibility as a politician to craft the work that our organization does, but it is all based on the direction that is given by our four elected leaders.

Inuit Nunangat, the Inuit homeland, encompasses more than one third of Canada's land mass and almost three quarters of the country's coastline. Although we have a relatively small population of roughly 70,000, Inuit are collectively the largest private landowners in the world, and we co-manage much of our territory with governments. It's about a third of Canada's land mass and about 72% of the coastline that Inuit work with provincial, territorial and federal governments to co-manage the entirety of that space. We really are our own entity when it comes to governance and when it comes to relationships with

tels mémoires les 1^{er} et 2 novembre, et la réunion est une suite de nos travaux et est divisée en deux groupes de témoins.

Pour le premier groupe de témoins, nous entendrons le président Natan Obed et la directrice exécutive Elizabeth Ford, de l'Inuit Tapiriit Kanatami, ou ITK. M. Obed présentera une déclaration liminaire d'environ cinq minutes, qui sera suivie par une période de questions et de réponses d'environ cinq minutes par sénateur. En raison de contraintes de temps, je vous demanderais de tous bien vouloir garder vos échanges brefs et précis. Pour éviter d'interrompre qui que ce soit ou de couper la parole à qui que ce soit, je vais lever ce carton lorsqu'il vous restera une minute sur le temps qui vous est imparti.

J'invite maintenant M. Obed à présenter sa déclaration liminaire.

Natan Obed, président, Inuit Tapiriit Kanatami : Merci, honorables sénateurs et sénatrices, de permettre à l'Inuit Tapiriit Kanatami de vous présenter cet exposé et de tenir cette conversation.

L'Inuit Tapiriit Kanatami est une organisation représentative, qui se distingue des autres organisations autochtones de défense des droits, de la société civile ou des parties prenantes. Nous sommes l'organisation nationale des Inuits du Canada parce que nous sommes dirigés par les quatre organisations inuites signataires de traités qui représentent collectivement tous les Inuits dans notre relation avec la Couronne.

Nous comptons parmi nos membres la Société Makivik, à Nunavik, dans le Nord du Québec; le gouvernement du Nunatsiavut, dans le Nord du Labrador; Nunavut Tunngavik, qui partage le même espace géographique que l'ensemble du Nunavut, mais qui est une organisation fondée sur les droits au sein de cette administration; et la Société régionale Inuvialuit, qui se trouve dans les Territoires du Nord-Ouest. Les quatre dirigeants élus de ces organisations siègent au conseil d'administration de l'Inuit Tapiriit Kanatami. Je suis donc élu pour représenter les intérêts de ces quatre membres du conseil d'administration et des organisations signataires de traités, plutôt que d'être élu en fonction de mon propre mandat, de mes croyances ou de ma vision des choses qui devraient se produire. En tant que politicien, j'ai la possibilité de façonner le travail de notre organisation, mais tout dépend de l'orientation fournie par nos quatre dirigeants élus.

L'Inuit Nunangat, la patrie des Inuits, englobe plus du tiers de la masse terrestre du Canada et près des trois quarts du littoral du pays. Même si nous avons une population relativement faible d'environ 70 000 personnes, les Inuits sont collectivement les plus grands propriétaires fonciers privés du monde, et nous cogérons une grande partie de notre territoire avec les gouvernements. C'est environ le tiers de la masse terrestre du Canada et environ 72 % du littoral que les Inuits, avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral, cogèrent. Nous sommes vraiment notre propre entité en matière de

Canada and its jurisdictions in a way that I know is aspirational for many First Nations and Métis in this country. We are quite fortunate to have these arrangements with the Government of Canada, which is not to say that they are ideal at all times, but certainly the remoteness of our homelands has allowed for different arrangements with the Government of Canada.

We have a very focused strategy and action plan that guides our day-to-day work. Our strategy and action plan right now is for 2020-23, and the priority areas are poverty reduction; infrastructure; advancing Inuit specific health and social development initiatives; the protection, revitalization, maintenance and promotion of our language Inuktitut; supporting Inuit self-determination in research; and supporting Inuit Nunangat coastal management and marine infrastructure development. In addition to our strategy and action plan, we engage with the federal government on national legislative and policy areas, including through work plans established with federal departments through the Inuit-Crown Partnership Committee, or ICPC, that was established in 2017.

A recent positive deliverable of the ICPC is the federal Inuit Nunangat policy, which we developed with federal departments in order to guide how the federal government approaches the development and implementation of policies, programs and initiatives that are intended to benefit Inuit and may affect our rights.

It is important to pause and consider the type of work that we hope to achieve. It isn't just about having a big announcement with a one-time federal allocation for some socio-economic gap, housing or infrastructure. It is about changing the way the government does business.

The co-development of the Inuit Nunangat policy, which culminated with the Prime Minister announcing the federal government's adoption of the policy in April, is the type of work that is just as transformative as receiving a large sum of money on a particular issue in a federal budget. I would say that, over time, it is more constructive because it changes the way government functions.

For our organization, there is such a complex space in Indigenous governance, policy and interpretation that having Inuit specific policy areas clarified allows for us to be much more strategic in the way we spend our time rather than educating members of the public service or politicians every single time an Inuit specific initiative crosses somebody's desk. This will internalize the way the government imagines how it

gouvernance et de relations avec le Canada et ses administrations d'une manière à laquelle, je le sais, aspirent de nombreuses Premières Nations et de nombreux Métis au pays. Nous avons la chance d'avoir ces arrangements avec le gouvernement du Canada, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont idéaux en tout temps, mais l'éloignement de nos terres ancestrales a certainement permis de conclure des ententes différentes avec le gouvernement du Canada.

Nous avons une stratégie et un plan d'action très ciblés qui guident notre travail quotidien. Notre stratégie et notre plan d'action actuels sont pour 2020-2023 et les priorités sont la réduction de la pauvreté; les infrastructures; l'avancement des initiatives de santé et de développement social propres aux Inuits; la protection, la revitalisation, le maintien et la promotion de notre langue, l'inuktitut; le soutien à l'autodétermination des Inuits dans la recherche; et le soutien de la gestion côtière et du développement de l'infrastructure maritime dans l'Inuit Nunangat. En plus de notre stratégie et de notre plan d'action, nous collaborons avec le gouvernement fédéral dans des domaines législatifs et stratégiques nationaux, notamment au moyen de plans de travail établis avec les ministères fédéraux par l'entremise du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, ou CPIC, qui a été établi en 2017.

Un résultat positif récent du CPIC est la politique fédérale sur l'Inuit Nunangat, que nous avons élaborée avec les ministères fédéraux afin d'orienter la façon dont le gouvernement fédéral aborde l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et d'initiatives qui sont destinés à profiter aux Inuits et qui peuvent avoir une incidence sur nos droits.

Il est important de faire une pause et de réfléchir au type de travail que nous espérons réaliser. Il ne s'agit pas simplement de faire une grande annonce avec une allocation fédérale ponctuelle pour un écart socioéconomique, le logement ou l'infrastructure. Il s'agit de changer la façon dont le gouvernement fait des affaires.

L'élaboration conjointe de la politique de l'Inuit Nunangat, qui a culminé avec l'annonce par le premier ministre de l'adoption de la politique par le gouvernement fédéral en avril, est le type de travail qui est tout aussi transformateur que de recevoir une grosse somme d'argent pour geler un problème particulier dans un budget fédéral. Je dirais que, avec le temps, c'est plus constructif parce que cela change le fonctionnement du gouvernement.

Pour notre organisation, l'espace de la gouvernance, de la politique et de l'interprétation autochtones est tellement complexe que la clarification des domaines politiques propres aux Inuits nous permet d'être beaucoup plus stratégiques dans la façon dont nous passons notre temps, plutôt que d'éduquer les membres de la fonction publique ou les politiciens chaque fois qu'une initiative propre aux Inuits aboutit sur le bureau de quelqu'un. Cela permettra d'intérioriser la façon dont le

works with us rather than us having to imagine it together every single time.

In closing, specifically in relation to the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, or UNDRIP, legislation, we are very pleased to have played a role in developing that legislation with the federal government, and we continue to partner with Justice Canada as a lead on the implementation. An action plan is due within two years of the passing of the act. We are working back and forth with Justice — and with First Nations and Métis — to ensure it is as robust as it possibly can be.

We hope we can work with the Senate on a number of different issues. The implementation of our rights and the way in which our rights are expressed through legislation, policies or the way in which the government acts in relation to Inuit, First Nations and Métis are essential to reconciliation, but also to the way in which we can transform this country for the better. *Nakurmiik*.

The Chair: *Wela'lin*. Thank you, President Obed. Before we go to questions, I wish to remind everyone in the room to please refrain from leaning in too close to the microphone or remove your earpiece when doing so.

The floor is now open for questions from senators. I turn to my deputy chair, Senator Arnot, for the first question.

Senator Arnot: Good morning, guests and witnesses. I appreciate you coming here today.

I have a question for President Obed. You identified a comprehensive work plan, which you worked on jointly, on the implementation of the UN declaration, which touches on a number of pieces of legislation. I would like you to outline some of the challenges you see, notwithstanding the good relationship you are building. I fully understand what you are saying about creating a positive, constructive relationship between the Crown and the ITK on behalf of Inuit people, but I'd like you to amplify in terms of what you see as the challenges with respect to that multi-legislation action plan.

I'd like you comment on this question as well: Are you satisfied with the mechanisms currently available, or to be available, to hold the executive branch of government to account for proper implementation of the UN declaration?

Mr. Obed: Thank you very much for those questions. I'll start with the major considerations for UNDRIP implementation.

gouvernement envisage de travailler avec nous au lieu que nous devions l'imaginer ensemble chaque fois.

Pour terminer, en ce qui concerne précisément la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ou DNUDPA, nous sommes très heureux d'avoir joué un rôle dans l'élaboration de cette législation avec le gouvernement fédéral, et nous continuons de travailler en partenariat avec Justice Canada pour diriger la mise en œuvre. Un plan d'action doit être présenté dans les deux ans suivant l'adoption de la loi. Nous travaillons sans relâche avec le ministère de la Justice — et avec les Premières Nations et les Métis — pour nous assurer qu'il est aussi solide que possible.

Nous espérons pouvoir travailler avec le Sénat sur un certain nombre de questions différentes. La mise en œuvre de nos droits et la façon dont nos droits sont exprimés au moyen de lois, de politiques ou la façon dont le gouvernement agit à l'égard des Inuits, des Premières Nations et des Métis sont essentielles à la réconciliation, mais aussi à la façon dont nous pouvons transformer ce pays pour le mieux. *Nakurmiik*.

Le président : *Wela'lin*. Merci, monsieur Obed. Avant de passer aux questions, je tiens à rappeler à toutes les personnes présentes dans la salle qu'elles doivent s'abstenir de se pencher trop près du microphone ou retirer leur oreillette lorsqu'elles le font.

Les sénateurs et sénatrices peuvent maintenant poser des questions. Je cède la parole à mon vice-président, le sénateur Arnot, pour la première question.

Le sénateur Arnot : Bonjour, invités et témoins. Je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

J'ai une question pour M. Obed. Vous avez identifié un plan de travail exhaustif, sur lequel vous avez travaillé conjointement, concernant la mise en œuvre de la déclaration des Nations unies, qui touche un certain nombre de textes législatifs. J'aimerais que vous décriviez certains des défis que vous voyez, malgré la bonne relation que vous êtes en train de construire. Je comprends parfaitement ce que vous dites au sujet de la création d'une relation positive et constructive entre la Couronne et l'ITK au nom du peuple inuit, mais j'aimerais que vous nous parliez plus en détail des défis que vous entrevoyez en ce qui concerne ce plan d'action multilégislatif.

J'aimerais également avoir vos commentaires sur cette question : êtes-vous satisfait des mécanismes actuellement disponibles, ou qui le seront, pour obliger le pouvoir exécutif à rendre des comptes sur la mise en œuvre de la déclaration des Nations unies?

M. Obed : Merci beaucoup de poser ces questions. Je vais commencer par les considérations majeures concernant la mise en œuvre de la DNUDPA.

We are quite concerned about recourse and remedy when implementing the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples in Canada. The Government of Canada — and Canadians in general, I think — are quite comfortable in accepting that Indigenous peoples have rights. I think we are beyond that time now where that was an open question.

Now the question is when rights are not implemented or rights have been violated, what recourse or remedy do First Nations, Inuit, Métis or institutions have in this country in dealing with those gaps in implementing our rights in relation to legislation, Supreme Court rulings or the rule of law in this country?

We had hoped we could create an Indigenous-specific human rights tribunal that would be solely centred on addressing that very challenge. Human rights tribunals in this country have not historically done a good job of understanding and then providing specific direction in relation to Indigenous people's rights.

It is a complex and confusing space, and one that is constantly evolving. We hope we could create a mechanism that could sit alongside in that space of human rights considerations for a tribunal that would be specific in terms of ensuring that Indigenous peoples' rights are upheld in this country.

We are also quite concerned about the way in which section 5 could be implemented. It states:

The Government of Canada must, in consultation and cooperation with Indigenous peoples, take all measures necessary to ensure that the laws of Canada are consistent with the Declaration.

That is a huge undertaking and one that is quite complex based on legal precedents and emerging considerations for the implementation of our rights.

I would say those are the biggest challenges. Saying that Indigenous peoples are important or that we are respected in this country, those are all wonderful things. Figuring out how to treat us with equity when it comes to the violation of rights — based on the UN declaration and then all the other human rights instruments that we have at our disposal here in this country — that is the crux of our concern. We hope to work with government to find constructive ways to overcome that.

There are other paths that government sometimes wishes to take, especially when it comes to, say, the creation of legislation like the national council for reconciliation, but that is, by its very nature, one that is external to government. It is created as a not-for-profit society. Its sole weight is that it can provide a report to a minister once a year. It doesn't have the tools necessary to

Nous sommes assez préoccupés par les recours et les réparations prévus dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones au Canada. Le gouvernement du Canada — et je pense, les Canadiens en général — admet assez facilement que les peuples autochtones ont des droits. Je pense que nous avons dépassé l'époque où la question était ouverte.

La question qui se pose maintenant est la suivante : quand les droits ne sont pas mis en œuvre ou qu'ils ont été violés, quels recours ou quelles solutions les Premières Nations, les Inuits, les Métis ou les institutions ont-ils dans notre pays pour combler les lacunes au chapitre de la mise en œuvre de nos droits en matière de législation, des décisions de la Cour suprême ou de la primauté du droit dans ce pays?

Nous avons espéré pouvoir créer un tribunal des droits de la personne autochtone qui se concentrerait uniquement sur la résolution de ce problème. Les tribunaux des droits de la personne du Canada n'ont pas toujours bien compris les droits des peuples autochtones et n'ont pas fourni de directives précises à cet égard.

C'est un espace complexe et déroutant qui évolue constamment. Nous espérons pouvoir créer un mécanisme qui tiendrait compte des considérations relatives aux droits de la personne pour un tribunal qui veillerait précisément à ce que les droits des peuples autochtones soient respectés dans notre pays.

Nous sommes également très préoccupés par la façon dont l'article 5 pourrait être mis en œuvre. Il dit ceci :

Le gouvernement du Canada, en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones, prend toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que les lois fédérales soient compatibles avec la déclaration.

C'est une entreprise énorme et assez complexe, fondée sur des précédents juridiques et des considérations émergentes pour la mise en œuvre de nos droits.

Je dirais que ce sont les plus grands défis. Dire que les peuples autochtones sont importants ou que nous sommes respectés dans ce pays, ce sont des choses merveilleuses, mais trouver comment nous traiter avec équité lorsqu'il s'agit de la violation des droits — en nous fondant sur la déclaration des Nations unies et sur tous les autres instruments relatifs aux droits de la personne dont nous disposons au Canada —, voilà le cœur de nos préoccupations. Nous espérons travailler avec le gouvernement pour trouver des moyens constructifs de surmonter cela.

Il y a d'autres voies que le gouvernement souhaite parfois emprunter, notamment lorsqu'il s'agit, par exemple, de la création d'une législation comme celle qui a trait au Conseil national de réconciliation, mais celui-ci est, par sa nature même, extérieur au gouvernement. Il est créé en tant que société à but non lucratif. Son seul poids est qu'il peut présenter un rapport à

provide recourse and remedy for violations of Indigenous peoples' rights. So I would much rather focus our time on those types of initiatives.

With the accountability, I think this gets to your last question as well. We need to ensure that we create legislation and mechanisms that demand accountability from the government on the implementation and recognition of our rights. Often we try to just end with saying these are human rights. Indigenous peoples' rights are human rights, and it is not another thing that we are creating. It is just a thing we are implementing that we all have agreed to do as nation states and as Canadians.

The Chair: Thank you, President Obed, for your comments regarding accountability mechanisms. This is something our committee hopes to examine in the upcoming months.

[*Translation*]

Senator Audette: As you know, I was part of a major national investigation, and the challenge was to properly present the realities of this great diversity that we represent as First Peoples, to present the issues that your people are experiencing, such as First Nations and the Métis people.

You talked about accountability mechanisms. There are bills paving the way to that, and they lump us all together. In an ideal world, Mr. Obed, on future occasions, should we present separate national councils for the Inuit, the Métis and First Nations, or should we keep this Canada-wide approach?

[*English*]

Mr. Obed: Thank you for the question, Senator Audette.

There are times when there are policies that apply to all Indigenous peoples in Canada equally. There are other times when there are specificities within a particular policy area or a focal area — could be geographic — where First Nations, Inuit and Métis have very different ways of interacting with government or approaching a policy issue.

Take the example of the Indigenous languages legislation. We had hoped that the Government of Canada would have Inuit, First Nations and Métis sections within that piece of federal legislation that would be best suited for the needs of each population. For Inuit, our language — Inuktitut — is the majority language in Inuit Nunangat. In a jurisdiction like

un ministre une fois par année. Il n'a pas les outils nécessaires pour offrir un recours et une réparation en cas de violation des droits des peuples autochtones. Je préférerais donc que nous consacrons notre temps à ce genre d'initiatives.

En ce qui concerne la responsabilisation, je pense que cela rejoint également votre dernière question. Nous devons nous assurer de créer une législation et des mécanismes qui exigent que le gouvernement rende des comptes sur la mise en œuvre et la reconnaissance de nos droits. Souvent, nous essayons de terminer en disant que ce sont des droits de la personne. Les droits des peuples autochtones sont des droits de la personne, et ce n'est pas une autre chose que nous créons. C'est simplement une chose que nous mettons en œuvre et que nous avons tous convenu de faire en tant qu'États-nations et en tant que Canadiens.

Le président : Merci, monsieur Obed, de vos commentaires concernant les mécanismes de responsabilisation. C'est une question que notre comité espère examiner au cours des prochains mois.

[*Français*]

La sénatrice Audette : Comme vous le savez, j'ai fait partie d'une enquête nationale importante, et le défi était de bien présenter les réalités de cette grande diversité que nous représentons comme premiers peuples, de présenter les enjeux que votre peuple vit, comme les Premières Nations et le peuple métis.

Vous avez parlé des mécanismes de reddition de comptes. Il y a des projets de loi qui vont vers cela et qui nous mènent tous ensemble au même endroit. Dans le meilleur des mondes, monsieur Obed, est-ce que, les prochaines fois, on devrait plutôt présenter des conseils nationaux pour les Inuits, des conseils nationaux pour le peuple métis et pour les Premières Nations? Ou alors, doit-on garder cette formule pancanadienne?

[*Traduction*]

M. Obed : Merci de la question, sénatrice Audette.

Il arrive que certaines politiques s'appliquent de la même manière à tous les peuples autochtones du Canada. D'autres fois, il y a des spécificités au sein d'un secteur stratégique particulier ou d'un secteur d'intérêt particulier — qui peut être géographique — où les Premières Nations, les Inuits et les Métis ont des moyens très différents d'interagir avec le gouvernement ou d'aborder une question stratégique.

Prenons l'exemple de la Loi sur les langues autochtones. Nous avions espéré que le gouvernement du Canada inclurait dans cette loi fédérale des sections sur les Inuits, les Premières Nations et les Métis qui répondraient le mieux aux besoins de chaque population. Pour les Inuits, notre langue — l'inuktitut — est la langue majoritaire dans l'Inuit Nunangat. Dans une

Nunavut, it is the majority language of the jurisdiction, not just of the Inuit subset within the jurisdiction. In a place like Nunavik, Quebec, the language retention rates and the mother tongue rates are in the 90th percentile.

The idea that the federal government has no responsibility to provide government services to our Inuit populations in Inuktitut, in our homeland, is just a fundamental departure from the way that Canada treats English and French when it comes to majority language status. The fact that we couldn't have language in that legislation that was Inuit specific that reflected our reality in relation to our language, we found it was largely because many other Indigenous languages in this country are endangered or don't have the ability to be used as a mechanism for public service delivery. We as Inuit suffer from that other reality. That's just an example of how I think specific legislation could treat First Nations, Inuit and Métis specifically where we are and how we interact rather than clumping us all together in certain areas and, ultimately, not being able to have that type of consideration that we would otherwise.

Senator Boniface: Thank you very much for joining us again. It is good to have you here. You spoke about the policy framework that you've agreed to in the context of "transformative." It is not a word often heard in the work that you do with the federal government. I would like a little more information around the policy itself, how you identify the areas and how you hold accountability on it. I think about the turnover in and out of departments and the change of people, which is often some of the frustration that different groups find dealing with a government the size of the federal government. I wonder if you can give us a little more insight and why you think it cornerstones some of the issues that will be long-lasting.

Mr. Obed: Thank you for the question, senator. We spent almost three years in development of this Inuit Nunangat policy largely because of the history that we have had in being marginalized within federal policy. Prior to 2015, any time you saw the word "Indigenous" or "Aboriginal" in a federal budget, it was largely synonymous with First Nations on-reserve, linked to Indian Act obligations of the federal government and was never intended for Métis or Inuit. If Inuit wanted to engage with federal departments and try to avail ourselves of some of those funds, we were told it actually wasn't for Inuit.

administration comme le Nunavut, c'est la langue majoritaire de l'administration, et pas seulement du sous-ensemble inuit de l'administration. Dans un endroit comme le Nunavik, au Québec, les taux de rétention linguistique et les taux de langue maternelle se situent dans le 90^e percentile.

L'idée que le gouvernement fédéral n'a pas la responsabilité de fournir des services gouvernementaux à nos populations inuites en inuktitut, dans notre patrie, est tout simplement un écart fondamental par rapport à la façon dont le Canada traite l'anglais et le français lorsqu'il s'agit du statut de langue majoritaire. Le fait que nous ne puissions pas avoir dans cette législation un libellé propre aux Inuits qui reflète notre réalité par rapport à notre langue... nous avons constaté que c'était en grande partie parce que de nombreuses autres langues autochtones au pays sont menacées ou ne peuvent pas être utilisées comme mécanisme de prestation de services publics. En tant qu'Inuits, nous souffrons de cette autre réalité. Ce n'est qu'un exemple de la façon dont, à mon avis, une loi particulière pourrait traiter les Premières Nations, les Inuits et les Métis spécifiquement là où nous sommes et de la façon dont nous interagissons plutôt que de nous regrouper en bloc à certains égards et, en fin de compte, de ne pas pouvoir nous offrir le genre de considération que nous aurions autrement.

La sénatrice Boniface : Merci beaucoup de vous joindre à nous encore une fois. C'est bon de vous voir. Vous avez parlé du cadre de politique dont vous avez convenu dans le contexte de la « transformation ». Ce n'est pas un mot que l'on entend souvent dans le travail que vous faites avec le gouvernement fédéral. J'aimerais avoir un peu plus d'information sur la politique elle-même, sur la façon dont vous recensez les secteurs et sur la façon dont vous vous y prenez pour obtenir une reddition de comptes. Je pense au roulement au sein des ministères et au changement de personnel, qui est souvent une source de frustration pour différents groupes qui ont affaire à un gouvernement de la taille du gouvernement fédéral. Je me demande si vous pouvez nous en dire un peu plus et nous expliquer pourquoi vous pensez que cela constitue la pierre angulaire de certains des problèmes qui seront durables.

M. Obed : Merci de la question, sénatrice Boniface. Nous avons passé presque trois ans à élaborer cette politique de l'Inuit Nunangat, en grande partie parce que nous avons été marginalisés dans le cadre de la politique fédérale. Avant 2015, chaque fois que vous voyiez le mot « Autochtone » dans un budget fédéral, il était en grande partie synonyme des Premières Nations dans les réserves, lié aux obligations du gouvernement fédéral en vertu de la Loi sur les Indiens et n'était jamais destiné aux Métis ou aux Inuits. Si les Inuits voulaient collaborer avec les ministères fédéraux et essayaient de se prévaloir de certains de ces fonds, ils se faisaient dire que ce n'était pas vraiment destiné aux Inuits.

After decades of not necessarily having any Inuit specificity within the funding arrangements that the federal government has with Indigenous peoples, the federal government imagining that public governments take care of the needs of Inuit, that the federal government downloads Indigenous responsibilities to Newfoundland and Labrador, Quebec or the Northwest Territories, and that ultimately they would be responsible for how they flow funds to the Inuit, we wanted to forcibly disrupt that. It started by having Inuit specificity within federal budgets, and 2016 was the first federal budget where there was an Inuit specific allocation for land claim regions. Now there are Inuit, First Nations and Métis sections of the federal budget that have specific allocations in an Inuit specific way that flow to Inuit treaty organizations rather than to governments. This was in keeping with that transformation.

Now that we have Inuit specificity within federal funding streams, when a department is tasked with actualizing that, they have to write a Treasury Board submission, it has to go to Treasury Board, Treasury Board has to consider it and then it comes back with terms and conditions. But if all of those federal bureaucrats along that chain only have an informal relationship with ITK and with Inuit about how to go about doing this, then perhaps a small peer group within Indigenous Services Canada or Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, or CIRNAC — it is just so situational. It takes so much time for us, as ITK, to try to be positive brokers within those relationships that the full weight of Inuit specificity isn't realized.

That's just within the federal funding streams, but with the policy now that has specific considerations for Inuit who are in Canada and how federal governments interact with Inuit when it comes to legislation, policy or program development, it shortcuts all of those informal conversations that we've had. It also provides a direction rather than speculation. Federal bureaucrats would often have to weigh the risks of them working with us versus saying that it is all a closed process. Ultimately, it was subjective within each department and for each federal public servant about how they applied Inuit specificity in their work.

Again, this is meant to completely change that consideration. We can then also use the policy to demand government act in a certain way. The most important part of it is that it is not our policy, it is the Government of Canada's policy.

Senator Boniface: Yes. Thank you very much.

Après des décennies où il n'y avait pas nécessairement de spécificité inuite dans les ententes de financement que le gouvernement fédéral a conclues avec les peuples autochtones, le gouvernement fédéral imaginant que les gouvernements publics s'occupent des besoins d'Inuits, que le gouvernement fédéral se décharge de ses responsabilités autochtones sur Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec ou les Territoires du Nord-Ouest, et que, au bout du compte, il serait responsable de la façon dont les fonds sont acheminés aux Inuits, nous avons voulu perturber de force cette situation. Cela a commencé par intégrer une spécificité inuite dans les budgets fédéraux, et 2016 a été le premier budget fédéral où il y avait une allocation propre aux Inuits pour les régions visées par les revendications territoriales. Maintenant, il y a des sections du budget fédéral pour les Inuits, les Premières Nations et les Métis qui prévoient des allocations spécifiques pour les Inuits qui sont versées aux organisations inuites signataires de traités plutôt qu'aux gouvernements. Cette mesure s'inscrivait dans le cadre de cette transformation.

Maintenant que la spécificité inuite fait partie des volets de financement fédéral, lorsqu'un ministère est chargé d'actualiser cette spécificité, il doit rédiger une présentation au Conseil du Trésor, la soumettre au Conseil du Trésor, et celui-ci doit l'examiner, puis revenir avec des conditions. Mais si tous ces bureaucrates fédéraux le long de cette chaîne n'ont qu'une relation informelle avec l'ITK et les Inuits sur la façon de procéder, alors peut-être qu'un petit groupe de pairs au sein de Services aux Autochtones Canada ou de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, ou de RCAANC... c'est vraiment propre à chaque situation. Cela nous prend tellement de temps, en tant qu'ITK, d'essayer d'être des courtiers positifs dans le cadre de ces relations, que le poids total de la spécificité inuite n'est pas réalisé.

C'est seulement dans le cadre des volets de financement fédéral, mais avec la politique actuelle qui comporte des considérations particulières pour les Inuits qui sont au Canada et la façon dont le gouvernement fédéral interagit avec les Inuits en ce qui concerne l'élaboration de lois, de politiques ou de programmes, cela raccourcit toutes les conversations informelles que nous avons eues. Elle fournit également une orientation plutôt que des spéculations. Souvent, les bureaucrates fédéraux soupesaient les risques de travailler avec nous plutôt que de dire que tout cela est un processus fermé. Au final, la façon dont ils appliquaient la spécificité inuite dans leur travail était subjective selon le ministère et le fonctionnaire fédéral.

Encore une fois, cette politique vise à changer complètement cette considération. Nous pouvons également utiliser la politique pour exiger du gouvernement qu'il agisse d'une certaine manière. Le plus important, c'est que ce n'est pas notre politique, c'est la politique du gouvernement du Canada.

La sénatrice Boniface : Oui. Merci beaucoup.

Senator Tannas: Thank you for being here. You mentioned in your remarks that you represent around 70,000 people. How many of those would be in the North versus the South? I am specifically interested in those that aren't in the North. What kinds of services and supports are offered? How does the envisioned work that you have done in the policy that you reference, but also the work that is being done with UNDRIP implementation, how do those people figure in? How many, and how do they figure into this equation?

Mr. Obed: Roughly 65% of Inuit live in Inuit Nunangat. There are progressively more and more Inuit who live outside of our homeland. Largely, they are clustered in areas that are also the service provision areas for the North and South. We don't have a university, we don't have many specific health care provisions, our justice systems are also diffuse and their catchment areas are different. St. John's, Montreal, Ottawa, Winnipeg, Edmonton and Yellowknife. Those are areas where there are now many Inuit — sometimes many hundreds, sometimes thousands.

Often their life situations — whether it's a lack of housing, education or other things — have brought Inuit into this area, but there are also just life choices. So it's not always negative. Many Inuit choose to live in the South, and are quite happy and thriving. They are still proud of their identity, still speak Inuktitut and have communities in the South as well.

We call it “urban Inuit” now. Perhaps that name will change, but that's just what it's been because there are many Inuit who live in very small communities in the South. The catchment is still something that we want to have the best possible name for.

Providing services for Inuit outside of Inuit Nunangat is more of a challenge. We have productive relationships with many provinces. We also have a network of community-based Inuit organizations who serve Inuit populations. I think of here in Ottawa Tungasuvvingat Inuit and Akausivik Inuit, which is an Inuit-only health care provider.

In many different southern centres, there are Inuit specific services popping up. However, it is all quite ad hoc. We also need, as Inuit, to ensure that no matter where Inuit live that they have a voice within our regional or national government, and that they feel as though their rights are being respected and their services are being delivered. One of the big challenges we will face in this century is the emerging urban population and how we provide for that.

Le sénateur Tannas : Merci d'être ici. Dans votre déclaration liminaire, vous avez dit que vous représentez environ 70 000 personnes. Combien d'entre elles se trouvent dans le Nord et dans le Sud? Je m'intéresse particulièrement à celles qui ne sont pas dans le Nord. Quels types de services et de soutien sont offerts? Comment le travail envisagé que vous avez réalisé dans la politique à laquelle vous faites référence, mais aussi le travail qui est fait avec la mise en œuvre de la DNUDPA... comment ces personnes sont-elles prises en considération? Combien sont-elles et comment s'intègrent-elles dans cette équation?

M. Obed : Environ 65 % des Inuits vivent dans l'Inuit Nunangat. De plus en plus d'Inuits vivent à l'extérieur de notre territoire. En grande partie, ils sont regroupés dans des zones qui sont également des zones de prestation de services pour le Nord et le Sud. Nous n'avons pas d'université, nous n'avons pas de dispositions particulières en matière de soins de santé, nos systèmes de justice sont également diffus et leurs zones de desserte sont également différentes. St. John's, Montréal, Ottawa, Winnipeg, Edmonton et Yellowknife sont des régions où il y a maintenant beaucoup d'Inuits, parfois plusieurs centaines, voire des milliers.

Souvent, les situations de vie — qu'il s'agisse d'un manque de logement, d'éducation ou d'autres choses — ont amené l'Inuit dans cette région, mais il y a aussi de simples choix de vie. Ce n'est donc pas toujours négatif. De nombreux Inuits choisissent de vivre dans le Sud, et seront tout à fait heureux et prospères. Ils sont toujours fiers de leur identité, parlent toujours l'inuktitut et ont également des communautés dans le Sud.

Nous les appelons maintenant des « Inuits urbains ». Peut-être que ce nom changera, mais c'est tout simplement le cas parce qu'il y a beaucoup d'Inuits qui vivent dans de très petites collectivités du Sud. Le bassin de population est toujours quelque chose que nous voulons nommer de la meilleure façon possible.

Fournir des services aux Inuits à l'extérieur de l'Inuit Nunangat est un plus grand défi. Nous avons des relations productives avec de nombreuses provinces. Nous avons également un réseau d'organisations inuites communautaires qui servent les populations inuites. Je pense ici à Ottawa à Tungasuvvingat Inuit et à Akausivik Inuit, qui est un fournisseur de soins de santé exclusivement inuit.

Dans de nombreux centres du Sud, des services propres aux Inuits sont offerts. Cependant, tout cela se fait de façon ponctuelle. En tant qu'Inuits, nous devons aussi veiller à ce que, peu importe où ils vivent, ils aient une voix au sein de notre gouvernement régional ou national, et à ce qu'ils aient le sentiment que leurs droits sont respectés et que leurs services sont offerts. L'un des grands défis que nous aurons à relever au cours de ce siècle, c'est la population urbaine émergente et la façon dont nous y pourvoyons.

Senator Tannas: If I may, I think it's going to become a greater challenge. We run the risk of arriving at equity to have a sub-inequity with First Nations, Inuit and Métis people who aren't where they're "supposed to be" and therefore are not getting treated fairly.

Where do you, if anywhere, see the potential for direct payments to citizens in substitute for government structures located far away that will be probably as inept as Canadian governments have been in delivering services from a distance?

Mr. Obed: We haven't considered that for the provision of equity. We have worked with governments for things like the Inuit specific alternative to Jordan's Principle. We have programs and services that we are developing or working with government in co-development that allow for eligibility for Inuit no matter where they live. I would think of Jordan's Principle and the Inuit specific equivalent to Jordan's Principle as a great example of the way in which the federal government has tried to meet Inuit where we are, especially Inuit children.

For us, it's also about understanding how to provide the best advice and support to federal government programs and services that are meant to be eligible for Inuit no matter where Inuit live. It is still a huge work-in-progress, and all considerations of how to provide better services and supports certainly should still be on the table at this time.

The Chair: President Obed, what challenges do Inuit face in accessing and using existing human rights institutions in Canada? And how would the creation of an Indigenous-specific human rights tribunal address these challenges?

Mr. Obed: I think of the human rights record in this country and the inequity that has been shown time and time again when First Nations, Inuit or Métis seek justice in relation to non-Indigenous people and the mechanisms that have been created to ensure that justice systems and policing work fairly. These areas have an element of systemic racism embedded within them, and those are things we're working to change.

We have a memorandum of understanding and work plan with the RCMP. We're trying to do things with the RCMP to address those challenges of systemic racism.

In the justice system, we work within our jurisdictions and at the national level to ensure that some of the major challenges in access to justice or the way in which justice systems function and deliver services to Inuit are not discriminatory.

Le sénateur Tannas : Si je peux me permettre, je pense que cela va devenir un plus grand défi. Nous courons le risque d'arriver à l'équité pour avoir une sous-inequité avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis qui ne sont pas là où ils sont « censés être » et qui ne sont donc pas traités équitablement.

Où voyez-vous, le cas échéant, la possibilité de paiements directs aux citoyens en remplacement des structures gouvernementales situées loin et qui seront probablement aussi ineptes que les gouvernements canadiens l'ont été à fournir des services à distance?

M. Obed : Nous n'avons pas envisagé cela pour assurer l'équité. Nous avons travaillé avec les gouvernements pour des choses comme la solution de rechange propre aux Inuits au principe de Jordan. Nous avons des programmes et des services que nous élaborons ou sur lesquels nous travaillons conjointement avec le gouvernement et qui permettent aux Inuits d'être admissibles, peu importe où ils vivent. Je pense que le principe de Jordan et l'équivalent inuit du principe de Jordan sont un excellent exemple de la façon dont le gouvernement fédéral a essayé de rencontrer les Inuits là où ils sont, surtout les enfants inuits.

Pour nous, il s'agit aussi de comprendre comment fournir les meilleurs conseils et le meilleur soutien possible aux programmes et aux services du gouvernement fédéral auxquels les Inuits sont censés avoir accès, peu importe où ils vivent. Cela demeure encore un énorme travail en cours, et toutes les considérations sur la façon de fournir de meilleurs services et soutiens devraient certainement être encore sur la table en ce moment.

Le président : Monsieur Obed, à quels défis les Inuits sont-ils confrontés pour accéder aux institutions canadiennes des droits de la personne et les utiliser? Et comment la création d'un tribunal des droits de la personne autochtone réglerait-elle ces problèmes?

M. Obed : Je pense au bilan du Canada en matière de droits de la personne et à l'iniquité qui a été démontrée à maintes reprises lorsque les Premières Nations, les Inuits ou les Métis ont cherché à obtenir justice par rapport aux non-Autochtones, ainsi qu'aux mécanismes qui ont été créés pour veiller à ce que les systèmes de justice et les services de police fonctionnent équitablement. Ces domaines comportent un élément de racisme systémique, et ce sont des choses que nous nous efforçons de changer.

Nous avons un protocole d'entente et un plan de travail avec la GRC. Nous essayons de faire des choses avec elles pour relever ces défis du racisme systémique.

Dans le système judiciaire, nous travaillons au sein de nos administrations et à l'échelle nationale pour nous assurer que certains des principaux défis en matière d'accès à la justice ou

In the human rights regime, the way in which tribunals or other entities work to the specificity and complexity of Indigenous human rights is not often captured in terms of how these human rights bodies function, and that's not really what they were created to do. We have not found many areas where we have been successful in addressing these challenges.

I think about things such as language rights or rights for children. We haven't been able to find a specific way to work through some of our systemic challenges.

If you look at the First Nations Child and Family Caring Society and the mechanisms they've used in order to get justice for First Nations children in care, you will see that it's become a 15-year battle — I'm not sure of the numbers, but it certainly seems it's been over a decade.

You can see how challenging using the existing mechanisms for upholding Indigenous people's rights can be in this country, and how there is a necessity for a simpler way and a way that governments, Indigenous peoples and jurisdictions can all support so that decisions are decisions and the implementation of those decisions is done in an orderly fashion that doesn't take decades to implement.

Senator Patterson: It's good to see the witnesses again.

I'd like to ask you about the right to self-government as set out in Article 3 of UNDRIP in relation to Inuit.

You've shared what I understand is a draft action plan that has been developed on advancing Article 3. You recommend the provision of legislative and fiscal resources to Makivik Corporation, Inuvialuit Regional Corporation and Nunavut Tunngavik.

I understand the struggle with the Inuvialuit Regional Corporation, which politically, it seemed, couldn't be part of Nunavut. They were stranded alone in the Northwest Territories, and they've been pursuing self-government ever since. I also know that although Makivik has some authorities through the Kativik Regional Government, or KRG, particularly in health and education, they have also been working hard to further advance self-government within Nunavik. So I totally understand this recommendation. However, your action plan also recommends a legislative framework and fiscal arrangements for Nunavut through Nunavut Tunngavik Inc.

liés à la façon dont les systèmes judiciaires fonctionnent et fournissent des services aux Inuits ne sont pas discriminatoires.

Dans le régime des droits de la personne, la façon dont les tribunaux ou d'autres entités travaillent en fonction de la spécificité et de la complexité des droits de la personne des Autochtones n'est pas souvent prise en considération dans la façon dont ces organismes fonctionnent, et ce n'est pas vraiment pour cela qu'ils ont été créés. Nous n'avons pas trouvé beaucoup de domaines où nous avons réussi à relever ces défis.

Je pense à des choses comme les droits linguistiques ou les droits des enfants. Nous n'avons pas été en mesure de trouver une façon précise de régler certains de nos problèmes systémiques.

Si vous regardez la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations et les mécanismes qu'elle a utilisés pour obtenir justice pour les enfants des Premières Nations pris en charge, vous verrez que c'est devenu une bataille qui a duré 15 ans; je ne suis pas certain des chiffres, mais il semble que cela fasse plus d'une décennie.

Vous pouvez constater à quel point il peut être difficile d'utiliser les mécanismes existants pour faire respecter les droits des peuples autochtones dans ce pays et à quel point il est nécessaire de trouver une façon plus simple et une façon dont les gouvernements, les peuples et les administrations autochtones peuvent tous appuyer les décisions afin que celles-ci soient prises et que la mise en œuvre de ces décisions soit faite de façon ordonnée et ne prennent pas des décennies.

Le sénateur Patterson : C'est bon de revoir les témoins.

J'aimerais vous questionner sur le droit à l'autonomie gouvernementale tel qu'il est énoncé à l'article 3 de la DNUDPA en ce qui concerne les Inuits.

Vous avez communiqué ce que je comprends être une ébauche de plan d'action qui a été élaborée sur l'avancement de l'article 3. Vous recommandez de fournir des ressources législatives et budgétaires à la Société Makivik, à la Société régionale inuvialuite et à la Nunavut Tunngavik.

Je comprends la lutte avec la Société régionale inuvialuite, qui, politiquement, semblait ne pas vouloir faire partie du Nunavut. Elle s'est retrouvée seule dans les Territoires du Nord-Ouest, et elle cherche à obtenir l'autonomie gouvernementale depuis ce moment. Je sais aussi que, même si Makivik a certains pouvoirs par l'entremise de l'Administration régionale Kativik, ou ARK, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation, elle a également travaillé fort pour faire progresser l'autonomie gouvernementale au Nunavik. Je comprends donc parfaitement cette recommandation. Cependant, votre plan d'action recommande aussi un cadre législatif et des arrangements budgétaires pour le Nunavut par l'entremise de Nunavut Tunngavik Inc.

On the face of it, we have an Inuit-led public government in place in Nunavut, established through Article 4 of the Nunavut Agreement and the Nunavut Act. They get money, and they have a legislative framework.

Could you explain what you envision as self-government powers that you would see Nunavut Tunngavik Inc. and Nunavut Inuit obtaining that the Government of Nunavut doesn't already have under the Nunavut Act?

If I may, a related question: You didn't include Nunatsiavut — and I understand it's a draft — in the draft recommendation to get a legislative and fiscal framework.

Is Nunatsiavut considered to already have self-government?

Mr. Obed: Thank you for the question. It's very good to see you, Senator Patterson.

Senator Patterson: Thank you.

Mr. Obed: First, I'm in no position to talk about what Nunavut Tunngavik may or may not want in relation to this particular section. It was their position to put this forward in this way in our document. I know there have been conversations at the Nunavut Tunngavik board and annual general meeting level, and there have been resolutions in relation to the considerations for self-government in Nunavut, but that is for Nunavut Tunngavik to express themselves. We at ITK have not been given any sort of direction to provide comment on it.

As far as Makivik Corporation and the Inuvialuit Regional Corporation, their aspirations for self-government are now, again, 10 to 15 years into consideration. Makivik has had a number of different lead people on the focus on self-determination and self-government. I know that Duane Smith, the chair and CEO of the Inuvialuit Regional Corporation, has talked quite a bit about implementing self-government in tranches or in different waves. It's certainly great to see the Inuvialuit Regional Corporation pass legislation in relation to child welfare, which is the first piece of legislation they have passed.

Nunatsiavut Government has a fiscal framework with the Government of Canada. It was not included within this particular section because it has a functioning fiscal framework. It is also a fully realized self-government that certainly has a lot more to do for implementation, but it has a constitution, an assembly, a president, elected leaders and is another order of government within the jurisdiction of Newfoundland and Labrador, and something that I, being from Nunatsiavut, am quite proud of. Both Ms. Ford and I are from that region.

À première vue, nous avons un gouvernement public dirigé par les Inuits au Nunavut, établi par l'article 4 de l'Accord du Nunavut et la Loi sur le Nunavut. Il reçoit de l'argent et dispose d'un cadre législatif.

Pourriez-vous expliquer ce que vous envisagez comme pouvoirs d'autonomie gouvernementale que vous verriez Nunavut Tunngavik Inc. et Nunavut Inuit obtenir et que le gouvernement du Nunavut n'a pas déjà en vertu de la Loi sur le Nunavut?

Si je peux me permettre une question connexe : vous n'avez pas inclus le Nunatsiavut — et je comprends que c'est une ébauche — dans l'ébauche de recommandation visant à établir un cadre législatif et budgétaire.

Le Nunatsiavut est-il considéré comme ayant déjà l'autonomie gouvernementale?

M. Obed : Merci de poser la question. Je suis très heureux de vous voir, sénateur Patterson.

Le sénateur Patterson : Merci.

M. Obed : Tout d'abord, je ne suis pas en mesure de parler de ce que les membres de Nunavut Tunngavik peuvent vouloir ou non par rapport à cet article particulier. Ce sont eux qui ont mis cela en avant de cette façon dans notre document. Je sais qu'il y a eu des discussions au sein du conseil d'administration de Nunavut Tunngavik et à l'assemblée générale annuelle, et qu'il y a eu des résolutions en ce qui concerne les questions d'autonomie gouvernementale au Nunavut, mais c'est à Nunavut Tunngavik de s'exprimer. Nous, à l'ITK, n'avons pas reçu de directives pour faire des commentaires à ce sujet.

Pour ce qui est de la Société Makivik et de la Société régionale inuvialuite, leurs aspirations en matière d'autonomie gouvernementale sont maintenant, une fois de plus, à l'étude depuis 10 à 15 ans. La Société Makivik a vu de nombreuses personnes différentes diriger les efforts d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale. Je sais que Duane Smith, le président-directeur général de la Société régionale inuvialuite, a beaucoup parlé de la mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale en plusieurs tranches ou en plusieurs vagues. Il est certes formidable de voir la Société régionale inuvialuite adopter une loi sur la protection de l'enfance, ce qui est la première mesure législative qu'elle a adoptée.

Le gouvernement du Nunatsiavut a un cadre financier avec le gouvernement du Canada. Il ne figurait pas dans cet article précis parce qu'il dispose d'un cadre financier fonctionnel. Il s'agit aussi d'un gouvernement autonome complètement réalisé qui a certainement encore beaucoup à accomplir au chapitre de sa mise en œuvre, mais il est doté d'une constitution, d'une assemblée, d'un président, de dirigeants élus et constitue un autre ordre de gouvernement au sein de l'administration de Terre-Neuve-et-Labrador et il s'agit de

Nunatsiavut Government has seats for the Canadian constituency. Within the self-government for Nunatsiavut, no matter where Nunatsiavut Inuit live, we are represented within the assembly. It's based on population, so there are now two members of the Nunatsiavut Assembly that represent the Canadian constituency outside of Labrador.

Self-government has a way of getting to the biggest challenges of a population or constituency, and hopefully both Makivik and the Inuvialuit Regional Corporation can find their way and be properly supported through that process. With Nunavut Tunngavik, I would leave it to Aluki Kotierk and her colleagues to have that conversation.

Senator Patterson: Thank you.

Senator Hartling: Thank you for being with us. It's always a pleasure to hear from you and about some of the changes that are happening. In your opening remarks, you talked about a number of things that you're hoping to change about poverty reduction, language and things like that. You mentioned that you hoped the Senate will work with you, and in particular this committee. What are some of your expectations or hopes that we might put a lens on some of these areas? Are there some things that you hope we can be involved with and move things forward? Thank you.

Mr. Obed: There is a lot of work that we do that goes back to the heart of caring for children and for the health and safety of those who are most at risk in our communities. I just witnessed this last month in relation to suicide prevention, and it was really difficult. It comes back again and again to the upstream investments that we can make to ensure that those who are most at risk in our society get the proper supports and services that they deserve.

For Inuit, it's often access to health, education and language. It is also in relation to poverty, food security, ensuring that our children have enough to eat and that they're safe. These are the things that we hope will be the focus of a lot of our work because, ultimately, a lot of those roads lead back to those central considerations. A lot of the dysfunction that can happen in a person's life or in a society happens not in the moment when a person or group of people are fully realized adults, but when they are in those formative years and things become huge challenges that people have a hard time overcoming later in life. If we can short-circuit that and have people grow up with a world-class education, with security, support and love in their

quelque chose dont je suis très fier, étant originaire du Nunatsiavut. Mme Ford et moi-même sommes tous deux originaires de cette région.

Le gouvernement du Nunatsiavut a des sièges dans la circonscription canadienne. Au sein du gouvernement autonome du Nunatsiavut, peu importe où vivent les Inuits du Nunatsiavut, nous sommes représentés au sein de l'assemblée. La représentation est fondée sur la population, donc il y a maintenant deux membres de l'assemblée du Nunatsiavut qui représentent la circonscription canadienne à l'extérieur du Labrador.

L'autonomie gouvernementale a le don de relever les plus grands défis d'une population ou d'une circonscription, et j'espère qu'autant Makivik que la Société régionale inuvialuite pourront s'y retrouver dans le processus et recevoir un soutien adéquat à cet égard. Quant à Nunavut Tunngavik, je laisse à Aluki Kotierk et à ses collègues d'en discuter.

Le sénateur Patterson : Merci.

La sénatrice Hartling : Merci de votre présence. C'est toujours un plaisir de vous écouter et de prendre connaissance de certains des changements qui se produisent. Dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé d'un certain nombre de choses que vous espérez changer en matière de réduction de la pauvreté, de langue et d'autres choses comme cela. Vous avez mentionné que vous espériez que le Sénat travaille avec vous, et en particulier notre comité. Quels sont vos attentes ou vos espoirs pour que nous puissions nous concentrer sur certains de ces domaines? Y a-t-il certains domaines sur lesquels vous espérez que nous travaillerons pour faire avancer les choses? Merci.

M. Obed : Il y a beaucoup de travail que nous faisons qui a trait aux soins prodigués aux enfants et à la santé et la sécurité de ceux qui sont le plus à risque dans nos communautés. J'en ai été témoin le mois dernier en ce qui concerne la prévention du suicide, et c'était très difficile. Cela nous ramène encore et toujours aux investissements en amont que nous pouvons faire afin de nous assurer que les personnes les plus à risque dans notre société reçoivent le soutien et les services appropriés qu'elles méritent.

Pour les Inuits, il s'agit souvent d'un accès à la santé, à l'éducation et à la langue. Cela concerne aussi la pauvreté, la sécurité alimentaire et le fait de veiller à ce que nos enfants aient suffisamment à manger et qu'ils soient en sécurité. Nous espérons que ces questions seront au cœur de notre travail, parce qu'au bout du compte, beaucoup de ces chemins mènent à ces considérations essentielles. Une bonne partie des dysfonctionnements qui peuvent survenir dans la vie d'une personne ou d'une société ne se produisent pas au moment où une personne ou plusieurs sont rendus à l'âge adulte, ayant réalisé leur plein potentiel, mais bien lorsqu'ils sont dans ces années formatrices et que les choses deviennent de grands défis

lives and the ability to think about how they can then go out into the world and make positive changes for the community and Canada, it is my hope that we can focus on those things. Certainly, the work you do here in the Senate can help us get to those ends as well.

Senator Hartling: Once again, thank you very much for being here.

Senator Audette: We see governments passing by. Every election we can change when we have a new government. But in our pair of mukluks — and for me in moccasins — we know that we need more than five or ten years of this policy with the Inuit and with your people. What would be the best approach so that the government, no matter who is in power, will honour what you've been doing? Do you have any thoughts?

Mr. Obed: Yes. It's interesting. I reflect on this quite a bit. A lot of the time that I spend on education is implementing the National Strategy on Inuit Education. That strategy was released in 2011, and Mary Simon was the president of ITK when that strategy was released.

I'm proud to still be implementing that. We have amended some of the priorities and we tweaked some of the things that we will do, but there's a continuity within our governance so that I don't have to make it myself. That's what I sometimes find most frustrating when working with successive government. It all of a sudden becomes something almost unmentionable. The five years of work that we just did we can't talk about anymore, and we have to reimagine something else, even though, ultimately, you get to the same place. We waste years because of that system.

The way that we have thought to short-circuit some of that is to provide legislative or other treaty-type coverage on some of the work that we're doing. If we can ensure that something like the Inuit-Crown Partnership Committee is a standard way in which the federal government works with Indigenous peoples, or with Inuit in our case, that would be an amazing win. But if this government changed, under the currency scenario, I can't imagine a new government embracing it. That's really a shame because it has not become a partisan thing, but a central mechanism in order to work together and be on a path to reconciliation. Practically speaking, it makes sense for Canada and makes sense for Inuit.

que les gens ont du mal à surmonter plus tard dans la vie. Si nous pouvons court-circuiter ce processus et faire en sorte que les gens grandissent avec une éducation de classe mondiale, avec la sécurité, le soutien et l'amour dans leur vie et la capacité de réfléchir à la manière dont ils peuvent ensuite s'engager dans le monde et apporter des changements positifs à la communauté et au Canada, j'espère que nous pourrions nous concentrer sur ces choses. Le travail que vous faites ici au Sénat peut certainement nous aider à atteindre ces objectifs.

La sénatrice Hartling : Encore une fois, je vous remercie de votre présence ici.

La sénatrice Audette : Nous voyons les gouvernements défiler. Chaque élection, nous pouvons changer, lorsque nous avons un nouveau gouvernement. Mais dans notre paire de mukluks — et pour moi dans mes mocassins — nous savons que nous avons besoin de plus de 5 ou 10 ans de cette politique avec les Inuits et nos gens. Quelle serait la meilleure approche afin que le gouvernement, peu importe qui est au pouvoir, honore ce que vous avez fait? Avez-vous des réflexions à ce propos?

M. Obed : Oui. C'est intéressant. J'y réfléchis beaucoup. Une grande partie du temps que je consacre à l'éducation consiste à mettre en œuvre la Stratégie nationale sur l'éducation des Inuits. Cette stratégie a été lancée en 2011, et Mary Simon était la présidente de l'ITK à ce moment-là.

Je suis toujours fier de la mettre en œuvre. Nous avons changé certaines des priorités et nous avons rajusté certaines des choses que nous ferons, mais il y a une continuité au sein de notre gouvernance de sorte que je n'ai pas à le faire moi-même. Voilà ce que je trouve parfois le plus frustrant quand je travaille avec des gouvernements successifs. Cela devient tout à coup quelque chose qu'il est presque impossible de mentionner. Les cinq années de travail que nous venons d'accomplir, nous ne pouvons plus en parler, et nous devons imaginer autre chose, même si, au final, nous parvenons au même résultat. Nous perdons des années en raison de ce système.

La manière dont nous avons envisagé d'éviter une partie de cette situation consiste à assujettir certains des travaux que nous menons à une loi ou à un genre de traité. Si nous pouvons faire en sorte que quelque chose comme le Comité des partenariats entre les Inuits et la Couronne devienne une norme lorsque le gouvernement fédéral doit travailler avec les peuples autochtones, ou avec les Inuits dans notre cas, ce serait une victoire formidable. Cependant, si le gouvernement changeait, selon le scénario actuel, je ne peux imaginer qu'un nouveau gouvernement adopterait cette idée. C'est vraiment dommage, puisque c'est devenu non pas une affaire partisane, mais bien un mécanisme central permettant de travailler ensemble et d'être sur la voie de la réconciliation. D'un point de vue pratique, c'est plein de bon sens pour le Canada et pour les Inuits.

Those are the things where we can provide some level of support and not have to be sneaky about it. With some of these things, I hate the feeling as though we're trying to trick the system in order to do good work. Somehow we have to figure out how to just accept and be supportive of good work when it happens and not make everything partisan. I know that that's a bit of a naive statement. I have worked here for seven years in this position, but it is still my hope. I still have optimism that we can just do things that function and work well, and just be happy with that.

The Chair: Thank you, President Obed.

The time for this panel is now complete, and I wish to express my gratitude to President Obed for his time here, and Ms. Ford as well for joining us this morning.

I remind everyone that we are continuing to hear from witnesses with the goal of informing and guiding the future work of our committee.

For our second panel, I wish to welcome from the Office of the Parliamentary Budget Officer, Yves Giroux, Parliamentary Budget Officer.

Mr. Giroux, *wela'lin*, thank you for joining us this morning. You will have approximately five minutes to make opening remarks, which will be followed by a question-and-answer session of approximately five minutes per senator. Due to time constraints, please keep your exchanges brief and precise. To avoid interrupting or cutting anyone off, I will hold up this sign when you have a minute left on your allocated time so everyone has an idea.

I will now invite Mr. Giroux to give his remarks.

Yves Giroux, Parliamentary Budget Officer, Office of the Parliamentary Budget Officer: Honourable senators, thank you for the invitation to appear before you today. I am pleased to be here to discuss my office's recent analysis related to Indigenous issues.

In accordance with the Parliamentary Budget Officer's legislative mandate to provide impartial, independent analysis to help parliamentarians fulfill their constitutional role, which consists of holding the government accountable, my office prepares reports and analysis on the state of the nation's finances and economy, as well as analysis of federal government budgets, estimates and economic statements in addition to preparing independent cost estimates of proposals before Parliament. Further, if requested to do so by a committee of the Senate, of the House of Commons or a committee of both houses that is mandated to consider the estimates of the government, my office will undertake research into and analysis of those estimates.

Voilà des choses pour lesquelles nous pouvons fournir un certain soutien sans avoir à le faire en douce. Pour certaines de ces choses, je déteste avoir le sentiment que nous tentons de déjouer le système afin de faire du bon travail. D'une manière ou d'une autre, nous devons trouver le moyen d'accepter et de soutenir le bon travail lorsqu'il est réalisé et de ne pas tout envisager dans une optique partisane. Je suis conscient qu'il s'agit là d'une déclaration un peu naïve. Je travaille ici depuis sept ans que j'occupe mon poste, mais j'ai toujours espoir. J'ai toujours l'espoir que nous pourrions simplement accomplir des choses qui fonctionnent bien et en être heureux.

Le président : Je vous remercie, monsieur Obed.

Le temps accordé à ce groupe de témoins est maintenant écoulé, et je souhaite remercier M. Obed du temps qu'il a passé ici, ainsi que Mme Ford de sa présence parmi nous ce matin.

Je rappelle à tous que nous continuons à entendre des témoins en vue d'étayer et de guider les futurs travaux de notre comité.

Pour notre deuxième groupe de témoins, je souhaite la bienvenue au directeur parlementaire du budget, Yves Giroux, du Bureau du directeur parlementaire du budget.

Monsieur Giroux, *wela'lin*, merci de vous être joint à nous ce matin. Vous disposez d'environ cinq minutes pour faire votre déclaration liminaire, ensuite il y aura une période de questions et de réponses d'environ cinq minutes par sénateur. En raison des contraintes de temps, je vous prie de garder vos échanges brefs et précis. Afin d'éviter d'interrompre quelqu'un ou de lui couper la parole, je lèverai ce carton quand il vous restera une minute du temps qui vous est alloué de manière à ce que tout le monde le sache.

J'invite maintenant M. Giroux à faire sa déclaration liminaire.

Yves Giroux, directeur parlementaire du budget, Bureau du directeur parlementaire du budget : Honorables sénatrices et sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui. Je suis ravi d'être ici pour discuter de la récente analyse de mon bureau concernant les questions autochtones.

Conformément au mandat législatif du directeur parlementaire du budget, qui est de fournir des analyses impartiales et indépendantes en vue d'aider les parlementaires à remplir leur rôle constitutionnel, qui consiste à tenir le gouvernement responsable, mon bureau prépare des rapports et des analyses sur la situation financière et économique du pays, ainsi que des analyses des budgets, des estimations et des énoncés économiques en plus de préparer des estimations de coûts indépendantes concernant des propositions soumises au Parlement. De plus, à la demande d'un comité du Sénat, de la Chambre des communes ou d'un comité conjoint des deux Chambres qui a pour mandat d'examiner les estimations

[Translation]

In accordance with the Parliamentary Budget Officer's legislative mandate, my office has studied Indigenous housing and health and specifically analyzed estimated government spending on Indigenous issues. For our discussion this morning, I've prepared a brief presentation that provides an overview of my office's recent analysis of Indigenous issues.

I can give my presentation for a few minutes and then answer your questions. I believe you received it earlier yesterday or today.

The main point that I'll discuss in the presentation relates primarily to the analysis of government spending on Indigenous issues. That's the second slide, immediately after the cover page.

[English]

This slide talks about the funding allocated by the government for Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada and Indigenous Services Canada. The slide indicates there has been a consistent increase in spending allocated to both departments. However, what is not on this slide, but has been the subject of a report, is the fact that both departments have struggled, to say the least, to meet the performance indicators that they themselves have established. Despite the significant increase in funding, both departments generally struggle to meet performance indicators that they themselves set, amend and often postpone the target date by which to meet these performance indicators.

I'll stop there as I am convinced you have a few questions for me.

The Chair: *Wela'lin*, thank you, Mr. Giroux.

Before we go to questions, I wish remind everyone in the room to please refrain from leaning in too close to the microphone or remove your earpiece when doing so.

Senator Arnot: Thank you, Mr. Giroux. I appreciate what the Office of the Parliamentary Budget Officer does in identifying and, in effect, holding to account the executive branch of government. As you point out, it's a catalogue of failure by departments not meeting their own goals.

I'm wondering what suggestions you have that we could examine or make recommendations on so that these two critical departments actually do succeed in meeting their goals in a much

budgétaires du gouvernement, mon bureau effectue des recherches et des analyses de ces estimations.

[Français]

Conformément au mandat législatif du directeur parlementaire du budget, mon bureau a étudié le logement et la santé des Autochtones et a notamment analysé les estimations des dépenses du gouvernement pour les Autochtones. Pour notre discussion de ce matin, j'ai préparé une brève présentation qui donne un aperçu de l'analyse récente de mon bureau concernant les questions autochtones.

Je peux faire ma présentation durant quelques minutes et répondre à vos questions par la suite. Je crois que vous l'avez reçue un peu plus tôt hier ou aujourd'hui.

Le point principal dont je vais parler dans la présentation traite surtout de l'analyse des dépenses du gouvernement en faveur des questions autochtones. C'est la deuxième diapositive, donc celle qui vient immédiatement après la page couverture.

[Traduction]

Cette diapositive traite du financement alloué par le gouvernement à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada ainsi qu'à Services aux Autochtones Canada. La diapositive montre qu'il y a eu une augmentation constante des dépenses allouées aux deux ministères. En revanche, ce qui ne figure pas sur cette diapositive, mais qui fait l'objet d'un rapport, c'est le fait que les deux ministères ont eu de la difficulté, c'est le moins que l'on puisse dire, à respecter les indicateurs de rendement qu'ils ont eux-mêmes établis. Malgré l'importante augmentation du financement, les deux ministères ont en général de la difficulté à atteindre les indicateurs de rendement qu'ils ont eux-mêmes établis, doivent les modifier et souvent reporter la date à laquelle ils doivent les atteindre.

Je vais m'arrêter là puisque je suis persuadé que vous avez quelques questions pour moi.

Le président : *Wela'lin*, je vous remercie, monsieur Giroux.

Avant de passer aux questions, je tiens à rappeler à toutes les personnes présentes dans la salle qu'elles doivent s'abstenir de se pencher trop près du microphone ou qu'elles doivent retirer leur oreillette si elles le font.

Le sénateur Arnot : Merci, monsieur Giroux. J'apprécie ce que fait le Bureau du directeur parlementaire du budget pour suivre la situation et, en fait, demander des comptes à l'organe exécutif du gouvernement. Comme vous l'avez fait remarquer, nous sommes témoins d'un ensemble d'échecs, car les ministères n'atteignent pas leurs propres objectifs.

Je me demande quelles sont vos propositions que nous pourrions examiner ou faire des recommandations pour que ces deux ministères essentiels parviennent à atteindre leurs objectifs

more effective way. How is it that the executive branch of government could be held to account?

My impression is that these fine reports that are created — very independent and very impartial — are perhaps considered but not given enough weight to actually get to the goal, which is a solution to the issue. I'm just wondering if you have any comment on how your work is informed by some of the things you do, which could give us some recommendations so that these two critical departments can actually meet their goals.

Mr. Giroux: Thank you, senator. That's an interesting question having myself been on the other side as one of the officials who tried to establish these performance indicators collectively with the management table of the department. Usually, the way departments will do that is to have some push and pull. Some proponents within a department will really want to be ambitious and deliver better outcomes for Canadians, while others will try to go for the path of least resistance — that is, set indicators that they know they will attain should unforeseen events happen, should they lose key staff or just to ensure that they don't have to work extraordinarily hard to meet these. That's human nature, I guess.

One way to remedy that human characteristic is for committees, such as this one, to ask key individuals in these departments to testify and explain how they establish these performance indicators, the reasons why they change — pushing them not only by asking them what and why, but to explain clearly, in plain language, why these indicators change.

Now, these indicators are not set in isolation. They are often established with the concurrence or the approval of the minister, and very often of the Treasury Board itself. Not only are departmental officials key in establishing these performance indicators, but there are central agencies, such as the Treasury Board Secretariat, which are responsible for overseeing the establishment, the changes to these performance indicators and how they are met. Another avenue is to ask these central agencies to explain why they so often let departments off the hook when these performance indicators are amended, changed or even not met at all.

There is a lot of knowledge within the bureaucracy that could be tapped. In all fairness, they should be asked to explain when they don't meet these indicators and provide remedies to improve the outcomes.

de manière beaucoup plus efficace. De quelle manière pourrait-on tenir l'organe exécutif du gouvernement responsable?

J'ai l'impression que ces excellents rapports qui sont créés — très indépendants et très impartiaux — sont sans doute pris en considération, mais que l'on ne leur accorde pas suffisamment de poids en vue d'atteindre réellement l'objectif, qui est de trouver une solution au problème. Je me demande simplement si vous avez des commentaires à faire quant à la manière dont votre travail est guidé par certaines choses que vous réalisez, ce qui pourrait nous permettre de formuler quelques recommandations pour que ces deux ministères essentiels puissent véritablement atteindre leurs objectifs.

M. Giroux : Je vous remercie, sénateur. Il s'agit d'une question intéressante, car j'ai moi-même été de l'autre côté; j'étais l'un des fonctionnaires qui ont tenté d'établir ces indicateurs de rendement collectivement avec la table de gestion du ministère. Habituellement, la façon dont les ministères s'y prennent est de pousser et de tirer. Certains promoteurs au sein d'un ministère voudront vraiment être ambitieux et produire les meilleurs résultats pour les Canadiens, alors que d'autres tenteront de suivre le chemin le plus facile — en établissant des indicateurs qu'ils savent qu'ils pourront atteindre même en cas d'événements imprévus, s'ils perdent du personnel essentiel ou simplement en s'assurant de ne pas avoir à travailler excessivement dur pour les atteindre. Il s'agit de la nature humaine, je présume.

Une solution pour remédier à cette caractéristique humaine est que les comités, comme le vôtre, demandent à des individus clés au sein de ces ministères de témoigner et d'expliquer comment ils établissent ces indicateurs de rendement, d'expliquer les raisons pour lesquelles ils changent — les incitent non seulement à préciser quoi et pourquoi, mais aussi d'expliquer clairement, dans un langage simple, pourquoi ces indicateurs changent.

Maintenant, ces indicateurs ne sont pas établis de manière isolée. Ils sont souvent établis avec l'agrément et l'approbation du ministre, et bien souvent du Conseil du Trésor lui-même. Non seulement les fonctionnaires des ministères jouent un rôle essentiel dans l'établissement de ces indicateurs de rendement, mais il existe des organismes centraux, comme le Secrétariat du Conseil du Trésor, qui sont chargés de superviser l'établissement et les modifications de ces indicateurs de rendement et la façon dont ils sont atteints. Une autre solution serait de demander à ces organismes centraux d'expliquer pourquoi ils laissent si souvent les ministères s'en tirer lorsque ces indicateurs de rendement sont modifiés, changés ou même pas du tout respectés.

Il existe au sein de la bureaucratie une grande quantité de connaissances qui pourraient servir. En toute justice, il faudrait leur demander de s'expliquer quand ils n'atteignent pas ces indicateurs et leur fournir des solutions pour améliorer les résultats.

[*Translation*]

Senator Audette: Thank you very much, Mr. Giroux, for the visual presentation on the slide you shared with us.

Where I come from, visuals and social response are important. If I were to look at your presentation from another perspective, I might think the “Indians” were given a lot of money again; I don’t accept that word being used.

There are an alarming human deficit, infrastructure deficit and social issues in communities and areas where Indigenous people live. I prefer to say these are issues that affect Indigenous people, not Indigenous issues.

As part of your mandate, are you able to show deficits? People think Indigenous people get a lot of money, but really, they’re just trying to fix something that’s been neglected for far too long.

Mr. Giroux: That’s an interesting question in several respects.

Since I’m an economist by training and my mandate is to quantify things, I’d say that a human deficit is generally very hard to assess and quantify in a tangible way. However, some gaps can be quantified. That’s what was done with the drinking water issues and the investments needed for that. You can’t estimate a human deficit directly, but it’s possible to estimate how many communities need water treatment facilities and what investments are needed to achieve the objectives, so that no one ever has to suffer from not having access to drinking water. Based on our estimates, the capital investments are sufficient in the coming years, but not enough is being invested in operating expenses. There isn’t enough money to operate the water treatment facilities.

We also tried to estimate gaps or shortfalls in affordable housing. It’s hard to assess what constitutes appropriate housing, but you can assess the percentage of income that some households must spend on housing. There are definitions of what affordable housing is, and we see quite a significant gap of about \$600 million per year in affordable housing investments for Indigenous people.

In those two examples, we were able to quantify the social issues and human deficit that remain or still present significant gaps. Clearly, that doesn’t address the issue of the suffering all this causes, which is hard to quantify. However, it can put a price or a dollar amount on the initiatives that could be established to

[*Français*]

La sénatrice Audette : Merci beaucoup, monsieur Giroux, de la présentation visuelle que vous avez faite avec la diapositive que vous avez partagée avec nous.

Je viens d’un monde où le côté visuel et la réponse sociale sont importants. Si je regardais votre présentation d’une autre façon, je pourrais me dire qu’on a encore donné beaucoup d’argent aux « Indiens »; c’est un jargon que je n’accepte pas.

Il y a des déficits humains, des déficits d’infrastructures et des problèmes sociaux alarmants dans les communautés et les territoires où se trouvent les peuples autochtones. Il s’agit d’enjeux qui touchent les Autochtones, dans mon jargon, et non d’enjeux autochtones.

Dans le cadre de votre mandat, êtes-vous en mesure de montrer les déficits? En effet, on pense qu’on donne beaucoup d’argent aux Autochtones, mais, au contraire, on essaie de réparer quelque chose qu’on a abandonné pendant trop longtemps.

M. Giroux : C’est une question intéressante sur plusieurs plans.

Puisque je suis économiste de formation et que j’ai le mandat de quantifier les choses, je dirais que les déficits humains sont, en général, plus difficiles à évaluer et à quantifier de façon tangible. Par contre, on peut quantifier certaines lacunes. C’est qu’on a fait avec les questions qui concernent l’eau potable et les investissements qui sont requis. Il n’est pas question d’estimer directement un déficit humain, mais on est en mesure d’estimer combien de communautés ont besoin de systèmes de traitement d’eau potable ainsi que les investissements qui sont requis pour atteindre les objectifs, afin que plus personne n’ait à souffrir d’un manque d’eau potable. Selon nos estimations, les investissements en immobilisation seraient suffisants au cours des prochaines années, mais les investissements en dépenses d’exploitation sont déficitaires. Il n’y a pas assez d’argent pour faire fonctionner les systèmes d’eau potable.

On a aussi essayé d’estimer les écarts ou les manques à gagner en matière de logement abordable. C’est difficile d’évaluer ce qu’est un logement approprié, mais on est capable d’estimer la proportion du revenu que certains ménages doivent allouer à un logement. Des définitions existent en matière de logement abordable, et on arrive à un écart assez important d’environ 600 millions de dollars par année en investissements en matière de logement abordable pour les personnes autochtones.

Ce sont deux exemples où on a été en mesure de quantifier les questions sociales et les déficits humains qui sont toujours existants ou pour lesquels il y a encore des écarts importants. Évidemment, cela n’aborde pas la question de la misère que tout cela engendre, qui est difficile à quantifier. Toutefois, cela met un prix ou un montant sur les initiatives qui pourraient être

resolve these issues, including performance indicators, which, to a great extent, speak to well-being themselves.

[English]

Senator Pate: Thank you, Mr. Giroux and your office, for all of the incredible work that you do, as we have often spoken about, including just your work before this committee. The volume is nothing short of remarkable, and the quality equally so, so thank you for that.

I would like to ask you about the intersections of your office and the Auditor General. You may be aware that, this morning, the Auditor General released a new report that talks about how far behind Indigenous Services Canada is on its commitments; the deficits in terms of accountability and ensuring that the department is acting responsibly; a backlog of some 112 infrastructure projects; the failure to act proactively and therefore the incredible after-the-fact costs of emergencies, both human as well as fiscal costs; as well as the failure to adequately address the chronic homelessness issue writ large. But I'd like you to also speak in terms of the intersections with Indigenous Services Canada.

If you have suggestions as to what this committee could do to try and assist that process, that would be extremely helpful in terms of how we could assist with the accountability component and, obviously, more to the point, as has already been pointed out, in actually addressing the issues up front.

Mr. Giroux: Thank you, senator. I'm often asked the question, what's the role of the Parliamentary Budget Officer compared to the role of the Auditor General? The way to summarize it quickly is that, generally speaking, the Auditor General will walk into the department, look at the departmental spending and look at what happened and what went wrong, if anything went wrong. They come in after the fact, whereas a Parliamentary Budget Officer is generally mandated to provide a looking-forward perspective. I say "generally" because there are obviously exceptions depending on what committees ask us to do.

Generally, we will inform parliamentarians as to the expected cost or revenue from a proposal that is before Parliament or that parliamentarians are interested in.

In that sense, we have mandates that are complementary. However, we do talk to each other and our two institutions exchange information when it is pertinent and relevant to avoid looking for the same information. An example of that is infrastructure spending, like the big infrastructure plan. We had to gather a lot of information to respond to parliamentarians' questions. We helped the Office of the Auditor General in doing their own work in that area.

menées pour résoudre ces problèmes, y compris les indicateurs de performance, qui sont en eux-mêmes des indicateurs de bien-être dans une bonne mesure.

[Traduction]

La sénatrice Pate : Je vous remercie, monsieur Giroux, vous et votre bureau, de l'incroyable travail que vous faites, comme nous l'avons souvent dit, notamment de votre travail devant le comité. La quantité du travail accompli est tout simplement remarquable, tout comme la qualité, et je vous en remercie.

J'aimerais vous questionner au sujet des liens entre votre bureau et celui de la vérificatrice générale. Vous savez sans doute que, ce matin, la vérificatrice générale a publié un nouveau rapport qui décrit le retard de Services aux Autochtones Canada concernant ses engagements, les déficits en matière de reddition de comptes et l'obligation de s'assurer que le ministère agit de manière responsable, l'arriéré de quelque 112 projets d'infrastructure, l'incapacité d'agir de façon proactive et, par conséquent, les coûts incroyables des urgences après coup, tant sur le plan humain que sur le plan financier, ainsi que l'incapacité de régler adéquatement le problème chronique des sans-abri en général. Mais j'aimerais que vous parliez également des liens avec Services aux Autochtones Canada.

Si vous avez des propositions quant à ce que le comité pourrait faire pour essayer d'aider à faciliter ce processus, cela nous serait extrêmement utile en ce qui concerne la façon dont nous pourrions contribuer au volet de la reddition de comptes et, bien entendu, plus précisément, comme cela a déjà été mentionné, en abordant réellement les problèmes dès le départ.

M. Giroux : Merci, sénatrice. On me pose souvent la question : quel est le rôle du directeur parlementaire du budget par rapport à celui de la vérificatrice générale? Pour résumer rapidement, je dirais qu'en général, la vérificatrice générale se présente dans un ministère, examine les dépenses ministérielles et vérifie ce qui s'est passé et ce qui s'est mal passé, le cas échéant. Ce bureau intervient après coup, alors que le directeur parlementaire du budget a de manière générale pour mandat de présenter une perspective d'avenir. Je dis « de manière générale » parce que, bien entendu, il y a des exceptions, qui dépendent de ce que les comités nous demandent de faire.

En général, nous informerons les parlementaires du coût ou des revenus attendus d'une proposition présentée au Parlement ou qui intéresse les parlementaires.

Nous avons donc des mandats qui sont complémentaires. Cependant, nous nous consultons, et nos deux institutions partagent des informations quand cela est pertinent et utile afin d'éviter de chercher les mêmes informations. Les dépenses en matière d'infrastructure, comme le grand plan d'infrastructure, en sont un exemple. Nous devons recueillir beaucoup d'informations pour répondre aux questions des parlementaires.

We collaborate to the extent we can. Of course, we don't have the same level of resources. The Auditor General has hundreds of employees whereas my office has 39 or 40 employees in total — not the same scope, size or resources.

You also asked about how to improve and assess the many failures that have been identified by the Auditor General and by our office. Having the committee ask us to testify and speak candidly is one good way of doing that. Of course, the committee is in a good position to ask us questions.

However, some individuals are well aware that these committees are public, and so anything they say will be heard. I don't generally see that as a factor in terms of refraining me from speaking candidly, but there could be officials or other individuals who would prefer to speak in camera. It's totally up to you to decide whether meetings are in camera or public.

As I said in an answer to Senator Arnot, having individuals — be they the Auditor General, her officials or departmental officials — explain clearly and in plain language what it is they do, why they don't meet their own targets and what the remedies are is a very good suggestion for this committee. Ministers are ultimately accountable, but often the officials know best how things went. Having officials from central agencies, the Auditor General, ministers and myself testify and explain is usually a very good method. In my experience in the public service, if there is one thing that public servants hate, it is to have to explain their own failures in front of parliamentarians. That's a good way to keep their feet to the fire.

Senator Patterson: Thank you for being here. I would like to follow up on Senator Arnot's question, but first I'd like to ask this: Your graphs are very much appreciated for those who can read them easily. I'm not one of those. Can you give us a little more detail on what I think you described as unplanned increased spending, which was significant during the study period of 2018-19 to 2020-21? How significant were those increases in spending in percentage terms? Is it easy to generalize about that?

Mr. Giroux: I would probably have to get back to you on the precise number because one thing I've learned from my experience and from my staff is that it is dangerous to think that you are good at doing math and percentages on the fly, then it stays on the record and somebody has to backpedal on that.

Nous avons aidé le Bureau du vérificateur général à effectuer son propre travail dans ce domaine.

Nous collaborons dans la mesure du possible. Bien sûr, nous n'avons pas le même niveau de ressources. La vérificatrice générale a des centaines d'employés alors que mon bureau compte 39 ou 40 employés au total — nous n'avons pas la même portée, la même taille ou les mêmes ressources.

Vous avez en outre demandé comment améliorer et évaluer les nombreuses lacunes qui ont été cernées par la vérificatrice générale et notre bureau. Le fait que le comité nous demande de témoigner et de parler franchement est une bonne manière de le faire. Bien entendu, le comité est bien placé pour nous poser des questions.

Néanmoins, certaines personnes sont conscientes que ces comités sont publics et donc que tout ce qu'elles disent sera entendu. En général, je ne considère pas cela comme un facteur pouvant m'empêcher de parler franchement, mais il pourrait y avoir des fonctionnaires ou d'autres personnes qui préfèrent parler à huis clos. Il vous revient de décider si les réunions sont à huis clos ou publiques.

Comme je l'ai dit en répondant au sénateur Arnot, le fait d'avoir des personnes — que ce soit la vérificatrice générale, ses fonctionnaires ou les fonctionnaires du ministère — qui puissent expliquer clairement et dans un langage simple ce qu'elles font, pourquoi elles n'atteignent pas leurs propres objectifs et quelles sont les solutions est une excellente idée pour le comité. Les ministres sont en fin de compte responsables, mais ce sont souvent les fonctionnaires qui savent le mieux ce qui s'est passé. Le fait de demander aux fonctionnaires des organismes centraux, à la vérificatrice générale, aux ministres et à moi-même de témoigner et d'expliquer est généralement une très bonne méthode. D'après mon expérience dans la fonction publique, s'il y a bien une chose que les fonctionnaires détestent, c'est de devoir expliquer leurs propres échecs devant les parlementaires. Il s'agit d'un bon moyen de maintenir la pression sur eux.

Le sénateur Patterson : Merci d'être présent aujourd'hui. J'aimerais poursuivre avec la question du sénateur Arnot, mais avant j'aimerais vous demander ceci : vos graphiques sont très appréciés par ceux qui sont capables de les lire facilement. Je ne suis pas de ceux-là. Pouvez-vous nous donner un peu plus de détails sur ce que je crois que vous avez décrit comme une augmentation non planifiée des dépenses, qui a été importante au cours de la période à l'étude, de 2018-2019 jusqu'à 2020-2021? À quel point ces augmentations des dépenses étaient-elles importantes en pourcentage? Est-il facile de faire une généralisation à ce sujet?

M. Giroux : Il faudrait probablement que je vous revienne avec le chiffre précis puisque l'une des choses que j'ai retenues de mon expérience et de mon personnel, c'est qu'il est dangereux de penser que l'on est bon pour faire des maths et établir des

One thing I can say is that unplanned spending generally refers to proposals that are made in budgets or, for example, fall updates. It can also be emergency spending, but it generally refers to new policy proposals that are introduced after the Main Estimates are prepared and tabled.

Senator Patterson: Your report suggests that there were significant increases in spending, but this did not result in a proportionate improvement to achieve goals. You've said that committees should interrogate officials for failing to meet their departmental results indicators.

That is a limited opportunity. I wonder if you could recommend other ways of ensuring accountability. For example, in the private sector, and I think in many other organizations, goals are set for managers and their compensation is determined based on their success in achieving those goals.

Could accountability be built into performance reviews for managers to ensure accountability beyond the occasional appearance in front of a parliamentary committee?

Mr. Giroux: Certainly, and I am about to make lots of friends in the public service by saying that, but it should already be in performance management of executives, at least. For those of you who are familiar with executive pay and compensation in the public service, there is an amount of pay that is at risk. It ranges between zero and, I think, 25%. This is usually tied to key leadership competencies, meeting specific targets as well as people management.

One would expect that a department that doesn't meet its own target indicators should see a decrease or a lower-than-average proportion of pay at risk for its executives. I don't think that is the case. There is a mechanism already to ensure that performance indicators are met, but I'm not sure it is seriously applied. That should already be the case. However, for executives and deputy ministers, I'm not sure that their pay and the component at risk of their pay in total compensation are clearly linked to the attainment of these objectives. I think that, very often, how satisfied the minister is with their deputy minister's performance has a much bigger say in their compensation than whether they met their own performance indicators.

pourcentages au pied levé, puis cela reste dans le dossier et quelqu'un doit faire marche arrière.

Je peux dire une chose : les dépenses non planifiées font généralement référence à des propositions faites dans les budgets ou, par exemple, les mises à jour de l'automne. Il peut aussi s'agir de dépenses urgentes, mais en général il s'agit de nouvelles propositions de politiques qui sont présentées après la préparation et la soumission du Budget principal des dépenses.

Le sénateur Patterson : Votre rapport laisse entendre qu'il y a eu des augmentations des dépenses importantes, mais que cela n'a pas amené une amélioration proportionnelle permettant d'atteindre les objectifs. Vous avez dit que les comités devraient questionner les fonctionnaires qui n'ont pas atteint les indicateurs de résultats de leur ministère.

Il s'agit d'une occasion limitée. Je me demande si vous pouvez recommander d'autres manières d'assurer la reddition de comptes. Par exemple, dans le secteur privé, et je crois dans plusieurs autres organisations, les objectifs sont établis pour les gestionnaires, et leur rémunération est établie en fonction de leur succès à atteindre ces objectifs.

Serait-il possible d'intégrer la reddition de comptes dans les évaluations de rendement des gestionnaires afin de veiller à ce que la reddition de comptes suppose bien plus que le seul fait de comparaître occasionnellement devant un comité parlementaire?

M. Giroux : Certainement, et je suis sur le point de me faire beaucoup d'amis au sein de la fonction publique en disant cela, mais cela devrait déjà être dans la gestion du rendement des cadres, à tout le moins. Pour ceux d'entre vous qui connaissent bien la rémunération des cadres supérieurs et la rémunération dans la fonction publique, il y a un montant de cette rémunération qui est à risque. Il varie entre zéro et, je crois, 25 %. Il est généralement lié aux compétences essentielles en matière de direction, à la réalisation d'objectifs précis ainsi qu'à la gestion des personnes.

On s'attendrait à ce qu'un ministère qui n'atteint pas ses propres indicateurs cibles connaisse une diminution ou une proportion inférieure à la moyenne de la rémunération à risque de ses cadres. Je ne crois pas que c'est le cas. Il existe déjà un mécanisme visant à garantir que les indicateurs de rendement sont atteints, mais je ne suis pas sûr qu'il soit appliqué sérieusement. Cela devrait déjà être le cas. En revanche, pour les cadres et les sous-ministres, je ne suis pas certain que leur salaire et le volet à risque de leur salaire dans la rémunération totale soient clairement liés à l'atteinte de ces objectifs. Je pense que, bien souvent, le degré de satisfaction du ministre concernant le rendement de son sous-ministre a beaucoup plus d'incidence sur sa rémunération que le fait que ce dernier ait atteint ses propres indicateurs de rendement.

In saying that, I am making sure that I will never again work in the public service, but I think it is probably for the greater good to be candid and honest. It is my opinion. Of course, if you ask others to testify, they may say, “No, it is clearly linked to performance indicators.” But I do not think there is a strong and direct correlation between the achievement of the targets and the at-risk pay component.

Senator Patterson: I appreciate your candour, sir.

Senator Arnot: Thank you, Mr. Giroux. I think the First Nations Child and Family Caring Society case demonstrates an abject failure of the litigation model. There’s been 15 years of litigation and it still hasn’t been resolved.

On page four of your presentation this morning, you have estimated the cost of complying with the two Canadian Human Rights Tribunal orders related to the compensation for First Nations children and their families who were affected by the child welfare system and compensation for the delay and denial of services to First Nations children.

I would like you to describe the estimates for compensation of Indigenous children and their families affected by the child welfare system. I’d like you to explain, if you can, why the preliminary cost estimates from Indigenous Services Canada are different than the calculations your office has made.

Mr. Giroux: Sure. It is the report that we released a little while ago — more than two years ago. There was one in February 2021 and one in April 2020. There are two main sources of difference between what we estimated to be the cost and what the government came up with in terms of estimates.

One part of it is related to the fact that we did not include potential costs arising from a class action related to the Trout lawsuit. If you asked me to indicate in more detail, that’s probably the limit of my knowledge regarding that lawsuit. The other source of the difference, and probably the main part of it, is that we had assumed that the time period for compensation was between 2007 and 2017, which I thought, based on our analysis, is consistent with the Canadian Human Rights Tribunal ruling. However, the government decided to go back to April 1991. They extended the eligibility period. My understanding is that is the main source of the difference between our estimate and the government’s estimate for the compensation.

Senator Arnot: Thank you.

En déclarant cela, je m’assure de ne plus jamais travailler au sein de la fonction publique, mais je suis d’avis qu’il est probablement dans l’intérêt général d’être franc et honnête. C’est mon opinion. Bien entendu, si vous demandez à d’autres de comparaître, ils vont peut-être dire, « Non, c’est clairement lié aux indicateurs de rendement ». Mais je ne crois pas qu’il existe une corrélation forte et directe entre l’atteinte des objectifs et la rémunération à risque.

Le sénateur Patterson : J’apprécie votre franchise, monsieur.

Le sénateur Arnot : Je vous remercie, monsieur Giroux. Selon moi, l’affaire de la Société de soutien à l’enfance et à la famille des Premières Nations montre l’échec lamentable du modèle de procès. Il y a eu 15 années de procès, et l’affaire n’a toujours pas été réglée.

À la page 4 de votre présentation de ce matin, vous avez estimé ce qu’il en coûterait de se conformer aux deux ordonnances du Tribunal canadien des droits de la personne concernant l’indemnisation des enfants des Premières Nations et de leur famille qui ont été touchés par le système de protection de l’enfance et l’indemnisation pour le retard et le refus de services aux enfants des Premières Nations.

J’aimerais que vous décriviez les estimations concernant l’indemnisation des enfants autochtones et de leur famille touchés par le système de protection de l’enfance. J’aimerais que vous expliquiez, si vous le pouvez, pourquoi les estimations de coûts préliminaires de Services aux Autochtones Canada sont différentes des calculs faits par votre bureau.

M. Giroux : Bien sûr. C’est le rapport que nous avons publié il y a un petit moment — il y a plus de deux ans. Il y en a eu un en février 2021 et un autre en avril 2020. Il y a deux principales sources de différence entre ce que nous avons estimé être le coût et ce que le gouvernement a présenté comme estimations.

Cela tient en partie au fait que nous n’avons pas inclus les coûts potentiels découlant d’un recours collectif relatif à la poursuite Trout. Si vous me demandez davantage de détails, mes connaissances concernant cette poursuite se limitent probablement à cela. L’autre source de la différence, et sans doute la principale, est que nous avions supposé que la période d’indemnisation se situait entre 2007 et 2017, ce qui d’après notre analyse, était cohérent avec la décision du Tribunal canadien des droits de la personne. Cependant, le gouvernement a décidé de remonter jusqu’en avril 1991. Il a prolongé la période d’admissibilité. Si je comprends bien, c’est la principale source de différence entre notre estimation et celle du gouvernement concernant l’indemnisation.

Le sénateur Arnot : Merci.

[Translation]

Senator Audette: Mr. Giroux, as an Innu person, that's frustrating to me because this affects thousands of people we know and associate with, including my family.

As you will all recall, back in 1996, the Royal Commission on Aboriginal Peoples determined that one of Canada's biggest government departments, the Department of Indian Affairs, had to be replaced and that the mandate had to be transferred to the nations, to Indigenous people. The more time goes by, the more I see the government mandate growing rather than being transferred.

If that's part of your mandate, in the next few days, could you forward that information to us and tell us how much of all those amounts remains with the departments and agencies that are supposed to address the issues affecting us? Could you also tell us what amounts have been transferred to the communities?

Mr. Giroux: Unfortunately, that's a question that I can't answer right away. It's certainly something we could consider. Also, since that information has to be public, at least we can look it up and then respond to you through the clerk of the committee. I imagine we'll need a few weeks to dig and find that information.

We should be able to get a good estimate because, as I said, these things must be fairly easy to find.

Senator Audette: Thank you.

[English]

Senator Hartling: Thank you, Mr. Giroux, for being here, and for all your good work with your small staff. Wow, you put lots of stuff out there.

I will go back to the water question. Many Canadians who I speak to in my community and in other places still can't get their head around why Indigenous and Inuit people don't have clean water. We heard from witnesses, I think it was last spring, that their children can't bathe, can't go swimming or drink the water. This is Canada.

You mentioned that one of the things is that the formula is not right. How will we get that formula right and what does it need to be? Because this is urgent. This is something that can't wait. Can you speak more about the water issue and how it can possibly be resolved? What do we need to do to make this happen?

[Français]

La sénatrice Audette : Monsieur Giroux, comme Innue, cela suscite en moi de la frustration, parce que cela touche l'histoire de milliers de gens que l'on connaît et que l'on côtoie, dont ma famille.

On s'en souvient très bien; en 1996, la Commission royale sur les peuples autochtones a déterminé qu'il fallait remplacer un des plus gros ministères au Canada, le ministère des Affaires indiennes, et qu'il fallait que ce mandat soit transféré aux nations, aux peuples autochtones. Plus le temps passe, plus je vois que cela augmente au lieu de diminuer.

Si cela fait partie de votre mandat, seriez-vous en mesure, dans les jours qui viennent, de nous transmettre cette information et de nous dire quelles sommes il reste, parmi tous ces montants, dans les ministères et organismes qui sont censés répondre aux enjeux qui nous touchent et nous affectent? Pourriez-vous aussi nous dire quelles sont les sommes qui ont été transférées aux communautés?

M. Giroux : Malheureusement, c'est une question à laquelle je n'ai pas de réponse immédiate. C'est certainement quelque chose que nous pourrions considérer. De plus, comme il s'agit de renseignements qui doivent être de nature publique, ce doit être un élément que l'on peut au moins examiner, afin de vous transmettre une réponse par l'intermédiaire de la greffière du comité. J'imagine qu'il nous faudra quelques semaines, le temps de creuser et de trouver ces renseignements.

Nous devrions être en mesure d'en arriver à une bonne estimation, parce que, comme je l'ai dit, ce sont des choses qui doivent être relativement faciles à trouver.

La sénatrice Audette : Je vous remercie.

[Traduction]

La sénatrice Hartling : Je vous remercie, monsieur Giroux, de votre présence et de tout votre bon travail avec votre petit effectif. Wow, vous avez présenté beaucoup de choses.

Je vais revenir au problème de l'eau. Beaucoup de Canadiens avec lesquels je parle dans ma communauté et ailleurs ne comprennent toujours pas pourquoi les Autochtones et les Inuits n'ont pas d'eau potable. Nous avons entendu des témoins, je crois que c'était le printemps dernier, dire que leurs enfants ne peuvent pas prendre de bain, se baigner ou encore boire de l'eau. Nous parlons ici du Canada.

Vous avez mentionné que c'est en partie parce que la formule n'est pas bonne. Comment allons-nous faire pour que cette formule soit bonne et comment doit-elle être? Parce que c'est urgent. Il s'agit de quelque chose qui ne peut pas attendre. Pouvez-vous nous parler davantage du problème lié à l'eau et de

Mr. Giroux: Personally, I don't think it is rocket science in a country like Canada to have water in every community because, looking around, there is lots of water, and that's pretty much the same wherever we go in Canada. It is not a desert, except for a couple of parts.

The government seems to have allocated enough funds to build the water and wastewater treatment plants and systems, but not enough for the operation and maintenance of these systems. To me, that seems to be a pure failure or mistake on the part of planning. Operating a water and wastewater treatment plant or system is not rocket science. They exist across the country and across the continent. To me, this is just a failure on the part of those who plan and allocate these budgets between capital, operating and maintenance. Switching some of the money from capital to operation and maintenance should do the trick.

I'm not involved in the operation of these departments, but if my small office can see that there is a mismatch, I would expect Indigenous Services Canada to see it faster and be able to fix it quite quickly.

Senator Hartling: So there is an answer to this question, it's just a matter of political will and change.

Mr. Giroux: Personally, I think the political will has been there, but the bureaucracy doesn't seem to be getting the message.

Again, I'm making lots of friends in the public service. At the end of my mandate, I may come to you to work for one, all or multiple of you.

Senator Hartling: I appreciate your honesty. Thank you very much.

Senator Patterson: In your study period, two departments had been created from one. Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada and Indigenous Services Canada were created out of Indian Affairs and Northern Development, or any of its many other names. Did you form any conclusions about the implications of the major restructuring in Indigenous and Northern Affairs Canada?

Mr. Giroux: We did not come to an overarching conclusion except for the fact that it threw a monkey wrench into the performance indicators and that transferring responsibilities from

la manière dont il peut être réglé? Qu'avons-nous besoin de faire pour que cela se réalise?

M. Giroux : Selon moi, ce n'est pas sorcier dans un pays comme le Canada d'avoir de l'eau potable dans chaque communauté parce que, si l'on regarde autour de nous, on constate qu'il y a beaucoup d'eau, et il en va de même partout au Canada. Ce n'est pas un désert, à l'exception de quelques régions.

Le gouvernement semble avoir alloué suffisamment de fonds pour construire les usines et les systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées, mais pas assez pour l'exploitation et l'entretien de ces systèmes. À mes yeux, cela semble être un pur échec ou une erreur au chapitre de la planification. L'exploitation d'une usine ou d'un système de traitement de l'eau et des eaux usées n'a rien de sorcier. Il y en a dans tout le pays et sur tout le continent. À mon avis, il s'agit simplement d'un échec de la part de ceux qui planifient et répartissent ces budgets entre les immobilisations, l'exploitation et l'entretien. Le fait de transférer une partie des fonds des immobilisations à l'exploitation et à l'entretien devrait régler le problème.

Je n'ai rien à voir avec le fonctionnement de ces ministères, mais si mon petit bureau peut voir qu'il existe un écart, je m'attendrais à ce que Services aux Autochtones Canada le voit plus rapidement et soit en mesure de le régler très vite.

La sénatrice Hartling : Il existe donc une réponse à la question : il s'agit simplement d'une question de volonté politique et de changement.

M. Giroux : Pour ma part, je pense que la volonté politique est présente, mais la bureaucratie ne semble pas comprendre le message.

Encore une fois, je suis en train de me faire beaucoup d'amis au sein de la fonction publique. À la fin de mon mandat, je viendrai peut-être travailler pour l'un, pour l'ensemble ou pour plusieurs d'entre vous.

La sénatrice Hartling : J'apprécie votre honnêteté. Merci beaucoup.

Le sénateur Patterson : Dans votre période d'étude, deux ministères ont été créés à partir d'un seul. Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et Services aux Autochtones Canada ont été créés à partir du ministère des Affaires indiennes du Nord canadien, ou quel que soit le nom qu'il portait à l'époque. Il y en a beaucoup. Avez-vous tiré des conclusions concernant les conséquences de cette restructuration majeure du ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada?

M. Giroux : Nous ne sommes pas parvenus à une conclusion générale, à l'exception du fait que cela nous a mis des bâtons dans les roues au chapitre des indicateurs de rendement et du

Health Canada, for example, to Indigenous Services Canada for the First Nations and Inuit health component. That is one example. It allowed departments to change performance indicators, and it led to a period of transition where it wasn't exactly clear what the performance indicators were that they wanted to adopt.

Even after the transition, it didn't lead to a significant improvement in the achievement of the targets that they had set for themselves. The departments themselves or the ministers could probably speak about how challenging it was to transfer some employees from one organization to the other, but I haven't looked at that. I haven't seen any big conclusions as to whether that led to particular challenges.

Senator Patterson: Thank you.

The Chair: Honourable senators, the time for this panel is now complete. I wish to again express my gratitude to Mr. Giroux for being here today. The committee will now continue in camera for consideration of a draft report.

(The committee continued in camera.)

transfert des responsabilités de Santé Canada, par exemple, à Services aux Autochtones Canada pour le volet santé des Premières Nations et des Inuits. Il s'agit d'un exemple. Cela a permis aux ministères de changer les indicateurs de rendement, ce qui a mené à une période de transition où les indicateurs de rendement que l'on voulait adopter n'étaient pas très clairs.

Même après la transition, il n'y a pas eu d'amélioration importante dans la réalisation des objectifs qu'ils s'étaient fixés. Les ministères eux-mêmes ou les ministres pourraient sans doute expliquer à quel point il a été difficile de transférer certains employés d'une organisation à l'autre, mais je n'ai pas regardé cela. Je n'ai pas tiré de grandes conclusions quant à savoir si cela a entraîné des difficultés particulières.

Le sénateur Patterson : Je vous remercie.

Le président : Honorables sénatrices et sénateurs, le temps alloué pour ce groupe de témoins est maintenant écoulé. J'aimerais à nouveau remercier M. Giroux de sa présence aujourd'hui. Le comité poursuivra à huis clos l'examen de l'ébauche d'un rapport.

(La séance se poursuit à huis clos.)
